ARCHIVES DES EN FRANCE

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

2016

Introduction

La publication du rapport d'activité des Archives de France donne chaque année l'occasion d'un salutaire exercice de bilan, qui permet de prendre la mesure des évolutions qui rythment et marquent nos métiers. Et de changements l'année 2016 n'a pas été exempte !

De prime abord, les chiffres laisseraient pourtant penser le contraire. Tous pointent une grande stabilité par rapport à 2015, et l'activité des services d'archives pourrait se résumer à quelques chiffres marquants : les archives, en 2016, c'est un peu plus de 80 kilomètres de documents collectés, 1,5 million de visiteurs accueillis, environ 2 millions d'articles communiqués, plus de 450 expositions réalisées, 52 millions de connexions sur nos sites internet et plus de 2 milliards de pages vues.

Ces chiffres sont rassurants. La fréquentation des salles de lecture, dont on constatait la baisse régulière depuis plusieurs années au profit des séances de travail virtuelles, se stabilise, voire repart à la hausse. Le nombre de documents numérisés ne cesse de s'accroître (il dépasse désormais le demi-milliard) et, avec eux, le nombre de connexions sur nos sites internet. Les recherches par correspondance se multiplient. La collecte est maîtrisée, bien que celle des archives numériques n'ait jamais été aussi importante. Ces réussites et ce dynamisme doivent tout à la force du réseau des Archives et à l'investissement de l'ensemble de ses personnels.

Aussi flatteurs soient-ils, ces chiffres ne doivent toutefois pas nous tromper. Car ils ne disent pas les considérables mutations qui ont fait et font entrer nos métiers de plain-pied dans une ère nouvelle, et dont 2016 s'est brillamment fait l'écho.

Sur le plan du droit d'abord, non moins de quatre textes ont modifié notre environnement en moins de dix mois. La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a contribué à préciser et à renforcer notre arsenal juridique, allant jusqu'à modifier la définition même des archives, qui prend acte désormais de la notion de « données ». La loi relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public et celle pour une République numérique, des 28 décembre 2015 et du 7 octobre 2016, ensuite, ont profondément renouvelé le régime de la diffusion et de la réutilisation des données publiques, dont les archives sont un acteur majeur. S'est ajoutée à cela la publication, le 27 avril, du règlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, qui a introduit, pour les archives, une dérogation au droit à l'oubli et a ainsi éloigné le spectre d'un effacement des sources de notre histoire.

Confortées juridiquement, les Archives se sont vues renforcées sur les plans de la technologie et de l'innovation, avec la poursuite d'un engagement fort pour la construction du programme interministériel d'archivage électronique, l'inauguration de nombreux bâtiments d'archives novateurs, ou encore l'achèvement de la construction du portail Francearchives.fr, qui va désormais permettre de rassembler et relier l'ensemble des outils de recherche des services d'archives.

Hôtel de Fontenay (façade nord), siège des Archives de France

Plus que jamais, 2016 a également été une année forte sur le plan international. Nos partenariats avec plusieurs pays francophones ont notamment été renforcés : deux conventions de travail ont été signées, l'une avec le Vietnam, l'autre avec le Québec, au bénéfice de projets d'envergure. Ils viennent nourrir la contribution des Archives de France à un projet de mémoire partagée, qui est le socle de la Francophonie. À ce partage des savoirs, des connaissances et de leurs sources a également participé la Grande Collecte, lancée sur de nouveaux rails sur le thème des relations entre l'Afrique et la France, et qu'un partenariat inédit avec le ministère de l'Éducation nationale a permis de faire un vecteur de l'éducation artistique et culturelle. Tous ces projets trouvent un écho dans les mots du nouveau président du Conseil supérieur des archives, Jean-Louis Debré, lors de son installation le 3 mai 2016 : « Les Archives sont le lieu privilégié de la rencontre des mémoires, de leur partage, de leur enrichissement réciproque. Elles placent dans un dialogue et une tension permanente mémoire individuelle et mémoire collective. Les destins particuliers dont elles témoignent forment le socle de la mémoire nationale. »

Face à ces mutations juridiques, technologiques, politiques, il est nécessaire de réinterroger nos fondamentaux archivistiques, de réfléchir à l'adaptation de notre socle doctrinal et de notre pratique. C'est avec cette conviction que la ministre de la Culture a confié, en octobre 2016, à Christine Nougaret, vice-présidente du Conseil supérieur des archives, professionnelle et chercheuse reconnue, une mission de réflexion sur la stratégie nationale à adopter pour la collecte et l'accès aux archives à l'ère numérique. Son rapport, rendu au début de l'année 2017, formule des propositions éclairantes et stimulantes pour l'avenir de nos métiers, dont il est désormais impérieux de s'emparer. Ce sera le chantier des mois à venir. Je sais pour cela compter sur l'engagement sans faille de l'ensemble des professionnels des archives, auquel ce rapport d'activité se veut aussi une forme d'hommage. Par leur engagement, toutes et tous affermissent la place des archives au cœur de notre société et contribuent ainsi à faire vivre l'idéal républicain et les valeurs de notre démocratie.

Hervé LEMOINE
directeur, chargé des Archives de France

Séminaire des Archives de France à Bordeaux (8-10 novembre 2016)

CHIFFRES CLÉS 2016

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives municipales et intercommunales	Total
Nombre de services ayant répondu	3	14	100	459	**575**
Moyens en personnel					
Personnel État (équivalent temps plein)	565	–	255	–	**819**
Personnel territorial (équivalent temps plein)	–	82	2 767	1 444	**4 254**
Accroissement des fonds					
Accroissement annuel (kml)	7,5	7,5	44,3	26,7	**85,8**
• Archives publiques (kml)	6,4	7,3	40,3	25	**78,8**
• Archives privées (kml)	1,1	0,2	4	1,7	**7**
Accroissement annuel (Go)	8 988	416	1 431,8	759,2	**11 594,2**
Métrage linéaire conservé (kml)	436	133,8	2 596	748,6	**3 903,4**
Action culturelle et scientifique					
Lecteurs	15 563	2 142	94 868	56 967	**169 052**
Séances de travail	47 005	379	301 447	90 570	**438 045**
Articles communiqués	173 742	8 020	1 320 204	432 347	**1 931 991**
Recherches par correspondance	15 358	92	141 727	94 156	**250 380**
Expositions	6	11	146	307	**468**
Fréquentation totale du service	195 603	1 133	820 011	490 248	**1 504 748**
Sites internet					
Documents (textuels et iconographiques) numérisés	13 315 950	206 990	526 237 491	30 432 589	**562 782 989**
Documents (textuels et iconographiques) mis en ligne	10 808 144	167	379 303 853	18 043 215	**407 905 719**
Connexions sur les sites internet	2 698 270	n.c.	45 266 477	4 820 073	**52 738 268**
Pages et images vues	38 392 611	4 756	2 136 592 278	61 116 347	**2 235 245 160**

LES MOYENS EN BUDGET ET EN PERSONNEL

Moyens budgétaires délégués aux directions régionales des Affaires culturelles (DRAC) pour les Archives

Au titre de la loi de finance initiale, les Archives de France ont obtenu, pour délégation aux DRAC, les crédits suivants :

- des crédits de fonctionnement en soutien aux acteurs des réseaux territoriaux (Archives départementales, Archives municipales, associations et sociétés savantes) : au total, 874 575 € ont contribué au financement d'opérations de restauration, de valorisation, de numérisation, mais aussi à l'édition de publications et à l'organisation de manifestations commémoratives ;
- des crédits d'investissement, pour une capacité d'engagement de 4,16 M€ et une capacité de paiement de 3,32 M€ : ce soutien en faveur des collectivités permet de subventionner des projets de bâtiments (études de faisabilité, rénovations, aménagements, extensions, nouvelles constructions).

Les conseillers Archives assurent la gestion de ces crédits déconcentrés.

Axe important de la politique des Archives de France, l'archivage numérique a été encouragé par un appel à projet : 21 dossiers ont bénéficié de subventions, pour un montant total de 446 253 €, dans le cadre de l'appel à projet AD-ESSOR pour l'archivage électronique dans les territoires.

Moyens attribués aux services à compétence nationale

Les trois services à compétence nationale des Archives de France (Archives nationales, Archives nationales du monde du travail, Archives nationales d'outre-mer) totalisent un budget de fonctionnement annuel de 10,93 M€, en hausse par rapport au budget de 2015 (10,53 M€), et un budget d'investissement de 2,12 M€. Les Archives de France leur ont également alloué 300 000 € au titre des opérations de numérisation et microfilmage.

En outre, les Archives de France délèguent à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) des crédits pour des travaux de rénovation des bâtiments (chancellerie d'Orléans, schéma directeur du site parisien des Archives nationales, travaux de remise à niveau des Archives nationales du monde du travail).

	Total	ETP	Conservateurs	Chargés d'études documentaires	Secrétaires de documentation
2010	270	260,2	142	72	56
2011	257	249,2	137	68	52
2012	262	254,8	137	77	48
2013	269	261,8	147	77	45
2014	259	254,5	145	73	41
2015	258	252,5	141	78	39
2016	257	252	140	84	33

Personnel de l'État en Archives départementales

Les moyens en personnel dans les services d'archives

En fin d'année 2016, 257 agents de l'État étaient mis à disposition des conseils départementaux, à titre gratuit, au sein des Archives départementales :

- 140 conservateurs et conservateurs généraux du patrimoine, soit 54,5 % du total des agents de l'État mis à disposition ;
- 84 chargés d'études documentaires, soit 32,5 % du total des agents de l'État mis à disposition ;
- 33 secrétaires de documentation, soit 13 % du total des agents de l'État mis à disposition.

UN NOUVEL ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

L'année 2016 a été marquée par l'adoption de plusieurs textes qui ont modifié l'environnement juridique des archivistes et des usagers des archives. Trois d'entre eux sont à signaler plus particulièrement : la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, la loi pour une République numérique, et le règlement européen sur les données à caractère personnel.

Le premier texte a modifié le code du patrimoine, en affirmant explicitement l'appartenance des données au champ des archives, en favorisant la mutualisation de la gestion des archives, ou encore en interdisant le démembrement des fonds d'archives privés classés comme archives historiques. Adaptation au monde contemporain et renforcement de la protection du patrimoine archivistique sont les maîtres mots de cette révision législative, à laquelle la communauté des archivistes, et en particulier l'Association des archivistes français, a été associée.

Les deux autres textes favorisent la diffusion et la réutilisation des informations publiques, dans un objectif de transparence démocratique et de développement économique, culturel et éducatif ; en contrepoint, ils renforcent la protection des « données à caractère personnel ». Les Archives ont fort heureusement obtenu, grâce à l'engagement des Archives de France et de la communauté des archivistes, une dérogation au droit à l'oubli, qui permettra de continuer de collecter et de transmettre aux générations futures des archives intègres et fiables.

Les services d'archives doivent s'adapter à ce nouvel environnement juridique, en révisant leurs dispositifs d'encadrement de la réutilisation (licences de réutilisation, éventuellement tarifs) et en restant vigilants sur l'exploitation des documents comportant des données à caractère personnel. La dérogation au droit à l'oubli – donc à la destruction, à l'anonymisation ou à la pseudonymisation à l'issue de la durée d'utilité administrative – a en effet été accordée en contrepartie de « garanties appropriées ». Les conditions de mise en ligne sur internet, qui seront précisées par décret, en font notamment partie.

ACTION DE L'INSPECTION DES PATRIMOINES

En 2016, les inspecteurs du collège Archives ont restructuré leurs secteurs en fonction des nouvelles régions et de l'intérim des deux secteurs vacants au cours du premier semestre. Ils ont mené 19 missions d'inspection portant sur les services d'archives de 2 entreprises publiques (EDF, SNCF), sur 12 services d'archives départementales (Ardennes, Bouches-du-Rhône, Eure, Gard, Gironde, Lozère, Haute-Marne, Pas-de-Calais, Rhône, Seine-et-Marne, Vaucluse, Vendée) et sur 5 services d'archives municipales et communautaires (Aix-en-Provence, Avignon, Bordeaux Métropole, Louviers, Communauté d'agglomération Seine-Eure). Ils ont effectué la visite des services d'archives des Côtes-d'Armor, de la Somme et de la Vienne, à l'occasion du départ de leur directeur.

Contribuant au suivi des projets de construction ou de rénovation de 18 bâtiments d'archives, ils ont participé à la rédaction du guide sur la climatologie. Présents lors des réunions régionales, du séminaire annuel des directeurs, des réunions du Conseil supérieur des archives et des instances scientifiques (École nationale des chartes, Institut national du patrimoine, Cité de l'architecture et du patrimoine), ils conseillent le directeur et l'ensemble des responsables du réseau des services publics d'archives.

PLAN VISUEL DE LA CHATELLENIE DE RUZEBOUC EN BOUCHEMAINE

Archiver pour l'avenir les sources du temps présent

ENRICHISSEMENT ET TRAITEMENT DES FONDS

Accroissement des fonds dans les services départementaux d'archives

En 2016, l'accroissement des fonds publics a en moyenne été de 403 ml (463 ml en 2015). Des campagnes de réévaluation sont toujours menées par plusieurs services, ce qui explique des accroissements parfois négatifs (Allier, Hautes-Alpes, Aveyron, Calvados, Charente-Maritime, Loiret, Meurthe-et-Moselle, Pyrénées-Atlantiques, Somme).

Les services qui collectent le plus dépassent, quant à eux, le kilomètre linéaire (Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Essonne, Gironde, Nord, Oise, Rhône et Métropole de Lyon, Var). C'est parfois le reflet d'une opération exceptionnelle : la Corse-du-Sud a ainsi multiplié par dix ses chiffres habituels de collecte en accueillant 950 ml d'archives de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), compagnie maritime ayant assuré les liaisons Corse-continent dans le cadre d'une délégation de service public.

Tous les services ont désormais collecté des archives électroniques dans la mesure où la matrice cadastrale numérique (données de 2004) a été versée à tous les départements. Certains ont également collecté des données provenant d'autres producteurs, parfois pour des volumétries très importantes : ainsi les Archives départementales de la Haute-Saône et du Gers ont-elles reçu des plans du remembrement en haute définition (plus de 200 Go).

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2014	551	2 532 019 (100 services)
2015	500	2 488 442 (96 services)
2016	443	2 595 506 (100 services)

Trombones, épingles et coins rouillés extraits du fonds du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan sur une durée de classement de trois mois environ, aux Archives départementales des Landes

« Plan visuel de la châtellenie de Ruzebouc en Bouchemaine », conservé aux Archives départementales de Maine-et-Loire (détail)

La politique interministérielle des missions

Les missions des Archives de France et les services d'archives ministériels exercent le contrôle scientifique et technique sur les archives des ministères, des grands corps de l'État et des opérateurs nationaux ou assimilés (soit plus de 550 opérateurs à ce jour). Placées au plus près des producteurs, les missions ont un rôle essentiel de contrôle, mais aussi d'accompagnement, de conseil, de suivi et d'expertise. Elles prennent en charge l'ensemble de la chaîne archivistique, de l'établissement de règles de gestion jusqu'à l'élimination des archives dont la DUA est échue, et jusqu'au classement et au versement des archives définitives aux Archives nationales.

En 2016, les missions ont versé 6 kml d'archives papier et 12 To d'archives électroniques. Ces chiffres importants s'expliquent en partie par l'absorption du retard pris lors des années précédant l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine. Mais ils sont surtout le reflet du champ d'action étendu des missions, de leur implantation dans les ministères et de leur rôle privilégié auprès des opérateurs. La hausse importante du volume des versements d'archives électroniques, 4 fois supérieur à celui de 2015, traduit non seulement la part croissante de l'électronique dans la production des archives publiques, mais aussi leur prise en compte toujours plus efficace par les missions.

Dans le domaine des archives électroniques, en effet, les missions poursuivent un effort entrepris depuis plusieurs années. Elles s'efforcent de mettre en place une stratégie d'archivage numérique au sein de leur ministère ou des opérateurs qu'elles suivent. Grâce au dispositif DIAMAN (Dispositif interministériel d'aide aux ministères pour l'archivage numérique), les Archives de France fournissent une aide ciblée aux projets jugés les plus exemplaires, propres à être réutilisés de la manière la plus large possible. Les missions sont en outre très impliquées dans le projet VITAM et participent activement aux ateliers qui définissent les besoins et les modalités de la future plate-forme des Archives nationales (projet ADAMANT).

Les missions en 2016, ce sont :

- 10 missions (dont l'échelon central du bureau des missions aux Archives de France)*
- 76 ETP
- 6 172 ml versés aux Archives nationales
- 12,27 To versés aux Archives nationales
- 18 593 ml d'archives papier éliminées

* Sans compter la mission placée auprès des ministères économiques et financiers. Par convention dérogatoire, ceux-ci conservent leurs archives définitives (42 kml).

Exercice du contrôle scientifique et technique (CST) de l'État au niveau départemental

Toutes formes d'entités juridiques confondues, ce sont en moyenne 84 services qui ont été vus ou inspectés par département, chiffre relativement stable par rapport à 2015 (87). Le pourcentage de communes inspectées ou visitées dans l'année reste très stable (6,57 % contre 6,8 % en 2015), le pourcentage étant toujours supérieur pour les communes de plus de 2 000 habitants (12,2 %). Les inspections et visites des groupements de communes sont de plus en plus fréquentes, ce qui témoigne d'une adaptation du CST à la mutualisation du bloc communal (370 inspections/visites en 2016). Les établissements de santé font également l'objet d'une attention particulière (248 inspections/visites en 2016). Par ailleurs, certains services mènent des campagnes de visites et inspections systématiques pour mieux connaître la situation d'un type de producteur donné (établissements scolaires pour l'Aube et la Moselle, notaires pour la Corrèze par exemple).

Accroissement des fonds dans les services d'archives régionales

L'année 2016 a été marquée d'une part par l'entrée en fonction de nouvelles assemblées régionales, élues fin 2015, et d'autre part par la réforme des régions. Ce sont désormais 14 services qui ont répondu à l'enquête (contre 21 en 2015). Il résulte de cette conjonction d'événements une hausse de la collecte particulièrement sensible dans certains services. Ainsi, si en moyenne l'accroissement a été de 523 ml, il a dépassé les 750 ml pour 4 services. L'archivage numérique devient une réalité pour 3 services, qui ont collecté à eux seuls presque 400 Go de données.

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2014	245	118 257 (23 services)
2015	357	127 065 (23 services)
2016	523	133 813 (14 services)

Documents fiscaux éliminés à l'issue d'une campagne de réévaluation menée par les Archives départementales des Landes

Maquette d'avion de type Blériot 110, entrée par don aux Archives municipales de Suresnes

Premier magasin du groupe Casino, années 1920, photographie issue des archives du groupe Casino, déposées aux Archives municipales de Saint-Étienne

Accroissement des fonds dans les services d'archives communales et intercommunales

En 2016, les services communaux et intercommunaux ont encore accru leur action en matière d'archivage numérique : un tiers des services sont désormais concernés, parmi lesquels 41 ont collecté des données (33 en 2015). Par ailleurs, le nombre de services mutualisés augmente, dans le cadre de la coopération intercommunale : un peu moins d'un quart des services (104) sont mutualisés, 52 ayant pour périmètre les archives de l'intercommunalité et de la commune-siège, et 17 les archives de l'intercommunalité et de plusieurs des communes membres.

Enfin, 42 centres de gestion proposant un service d'aide à l'archivage aux communes ont répondu à l'enquête annuelle, soit un taux de réponse de plus de 90 %. Leur activité est importante malgré une légère baisse par rapport à 2015 : 718 diagnostics, 744 interventions et 420 opérations de maintenance au total. Les métrages éliminés ou classés témoignent du suivi exercé auprès des collectivités : en moyenne 371 ml éliminés et 643 ml classés. Ces chiffres cachent cependant des disparités importantes, tant en matière de personnel (entre 1 et 16 ETP) que de budget (crédits de fonctionnement compris entre moins de 1 000 € et 87 000 €).

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2014	54	738 100 (455 services)
2015	48	739 085 (466 services)
2016	47	748 638 (459 services)

Affiche de l'exposition internationale de Nice conservée aux Archives départementales des Alpes-Maritimes (6 Fi 2383)

État des projets d'archivage électronique
dans les départements

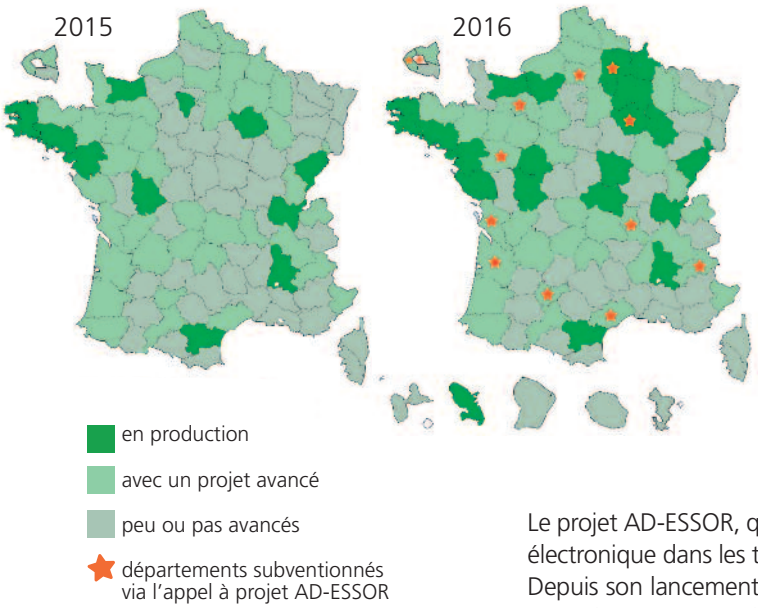

ARCHIVAGE DES DONNÉES NUMÉRIQUES

Stratégies développées par les Archives de France

L'année 2016 a été une année charnière pour l'archivage électronique, avec un premier versement d'archives numériques dans l'ensemble des départements, à savoir la matrice cadastrale de 2004. Les Archives de France ont poursuivi leur politique riche et variée, caractérisée par un fort accompagnement de leur réseau.

Lancé en 2014, le dispositif DIAMAN (Dispositif interministériel d'aide aux ministères pour l'archivage numérique) permet aux ministères de bénéficier de prestations de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage axées sur la thématique de l'archivage électronique et menées par des cabinets spécialisés, avec le concours et sous le pilotage des missions des Archives de France et des services d'archives ministériels. Quatre prestations ont été réalisées en 2016, dont une sur l'archivage – dans la future plate-forme ADAMANT des Archives nationales – de l'application SOLON, qui gère le cheminement des projets de textes législatifs et réglementaires devant être publiés au *Journal officiel*.

Le projet AD-ESSOR, qui s'insère dans le cadre du programme VITAM, vise à développer l'archivage électronique dans les territoires via un certain nombre d'actions pilotées par les Archives de France. Depuis son lancement en 2014, ce projet a appuyé la montée en puissance des Archives départementales concernant l'archivage numérique, puisque les services engagés dans une telle démarche sont désormais majoritaires.

En 2016, l'appel à projet a permis de subventionner 21 projets, portés par des services d'archives territoriaux, pour un montant total de 446 253 €. Priorité a été donnée aux projets mutualisés, permettant de soutenir une grande variété d'acteurs.

Le « tour de France de l'archivage numérique » a permis, grâce à la forte implication des Archives départementales, de sensibiliser les services d'archives de 9 régions sur les enjeux de la dématérialisation et de l'archivage et d'encourager des dynamiques locales.

De façon plus opérationnelle, les Archives de France ont piloté plusieurs projets visant à réaliser des outils génériques utilisables par l'ensemble du réseau.

À la suite de la publication d'une nouvelle version du standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA), un service hébergé, SHERPA, a été développé pour permettre la création, la réutilisation et le partage de profils d'archivage facilitant les versements de données dans les systèmes d'archivage électronique.

Dans le cadre du projet OCTAVE (Outil de constitution et de traitement automatisé des versements électroniques), visant à proposer une solution de traitement automatisé des « vracs numériques », plus d'une centaine d'outils ont été testés afin de sélectionner ceux qui pourraient être réutilisés.

Enfin, les Archives de France ont activement participé aux travaux du programme interministériel VITAM qui ont pour objectif de créer un logiciel générique d'archivage électronique, ainsi qu'aux projets de déploiement de la solution, que ce soit pour l'archivage intermédiaire dans les ministères (comme le ministère en charge de l'Écologie) ou pour l'archivage définitif aux Archives nationales (projet ADAMANT).

Ligne de conduite de l'équipe ADAMANT

Archivage numérique et collectivités territoriales

En 2016, sur 100 services départementaux d'archives, 82 ont mené des actions relatives à l'archivage numérique, allant de la sensibilisation à l'entrée en production d'un système d'archivage électronique, et 33 participent à un projet mutualisé d'archivage. Du côté des Archives municipales, 200 services ont mené des actions d'archivage numérique. Enfin, un nombre croissant de groupements de communes se sont engagés dans cette dynamique ainsi que 11 services d'archives des nouvelles grandes régions, dont 2 ont opté pour un projet mutualisé.

Un projet d'archivage numérique peut être lancé à partir d'un ou de plusieurs éléments déclencheurs. Si le plus répandu est la dématérialisation de flux administratifs, d'autres facteurs peuvent entrer en jeu. Quels que soient les moyens disponibles, des solutions pragmatiques peuvent être mises en œuvre, à commencer par un état de l'existant et une définition des priorités.

De nombreux projets s'inscrivent dans une démarche mutualisée, qui peut revêtir de multiples formes. La mutualisation ne concerne pas exclusivement la mise à disposition d'un service d'archivage d'une collectivité pilote au bénéfice d'autres collectivités. Elle peut aussi se traduire par des partages d'expériences ou de développements informatiques. À ce titre, les évolutions récentes du code du patrimoine favorisant la mutualisation de l'archivage électronique ont conforté des organisations reposant sur les Archives départementales, comme dans les Pays-de-la-Loire, le Limousin ou la région Centre-Val-de-Loire.

L'externalisation

Au 31 décembre 2016, 38 personnes morales bénéficient d'un agrément pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires (28 pour l'archivage papier, dans 78 sites répartis sur l'ensemble du territoire ; 10 pour l'archivage numérique ; 3 pour un archivage mixte). Onze nouveaux sites (dont 3 pour le numérique et 8 pour le papier) ont été agréés pour la première fois en 2016, tandis que 18 ont vu leur premier agrément renouvelé (dont 2 pour le numérique et 16 pour le papier). Le volume total recensé des archives publiques externalisées dépasse les 700 kml.

DESCRIPTION ARCHIVISTIQUE

Traitement des fonds par les services d'archives

En 2016, dans les Archives départementales, environ 47 200 ml ont été munis d'un instrument de recherche, soit une moyenne de 491 ml par service.

Les services d'archives municipales ont décrit près de 28 600 ml, soit une moyenne de 75 ml par service.

Pour les Archives régionales, ces chiffres sont de 8 000 ml environ, soit une moyenne par service de 571 ml. Le volume inventorié s'élève à 2 943 ml pour les trois services à compétence nationale (Archives nationales, Archives nationales du monde du travail, Archives nationales d'outre-mer).

Actions menées par les Archives de France

En 2016 a été réactivé le groupe de travail portant sur le référentiel des producteurs de l'administration locale, de 1800 à nos jours. Ce groupe de travail, codirigé par les Archives de France et l'Association des archivistes français, rassemble 25 archivistes qui unissent leurs efforts pour recenser les producteurs de l'administration locale et établir pour chacun une notice descriptive.

L'année 2016 est également marquée par la première étape du travail d'élaboration de la nouvelle norme internationale de description *Records in Contexts*. Cette norme est le fruit d'un travail mené depuis 2012 par le Groupe d'experts sur la description archivistique mandaté par le Conseil international des archives et dont sont membre les Archives de France. Elle a pour ambition de mieux articuler les éléments de la description archivistique et de favoriser l'interopérabilité des métadonnées. Une première version du modèle conceptuel est parue en septembre 2016 pour une phase d'appel à commentaires. Afin de présenter le modèle et de recueillir les commentaires de la communauté des archivistes français, les Archives de France ont organisé trois séances d'atelier en novembre et décembre 2016, qui ont réuni au total 40 personnes.

RECORDS IN CONTEXTS

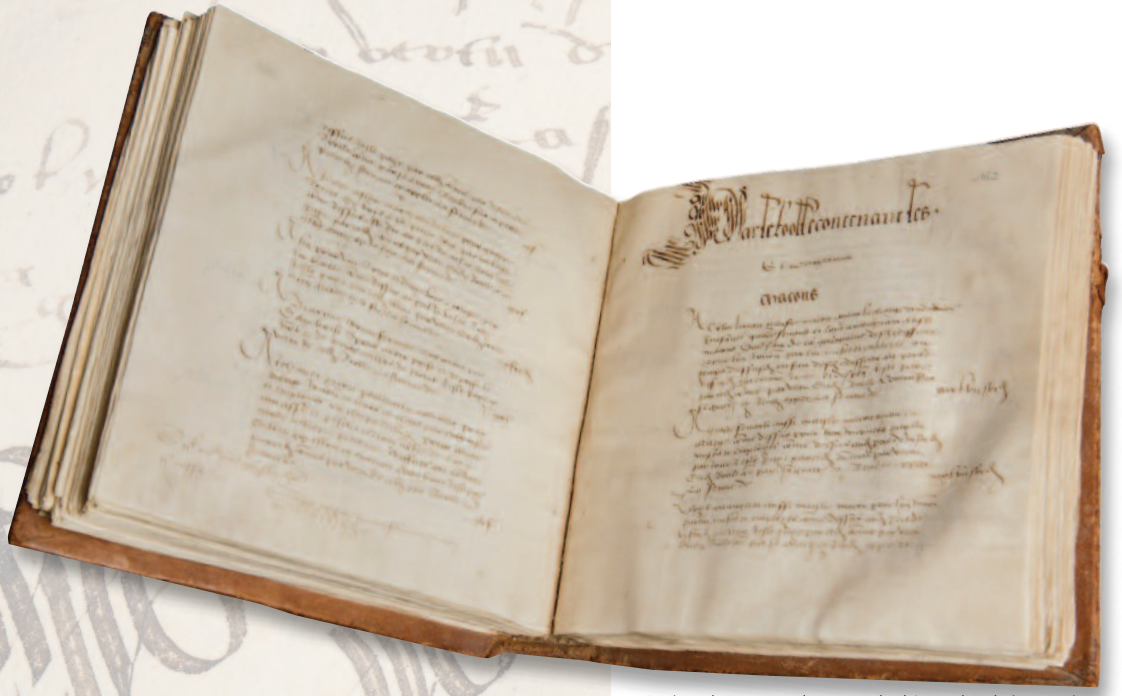

Registre des comptes de travaux du château d'Amboise, acquis par les Archives de France pour les Archives nationales

ARCHIVES PRIVÉES

Enrichissement des collections

Le budget total alloué aux acquisitions d'archives privées en 2016 (198 753 €) a permis aussi bien d'acquérir un certain nombre de fonds ou de pièces pour les Archives nationales que de subventionner les achats réalisés par les services d'archives territoriaux.

L'année 2016 a également vu se concrétiser l'offre de dation des archives des princes de Beauvau-Craon provenant du château d'Haroué (XIIIe-XIXe siècles), documents d'une importance majeure pour l'histoire de la France et de la Lorraine, qui ont été affectés aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle.

Acquisitions

Les crédits destinés aux Archives nationales étaient de 128 000 €, destinés à l'acquisition d'un manuscrit du maréchal Berthier pendant la campagne d'Égypte, du fonds Alcide de Beauchêne (relatif à la famille royale pendant la Révolution), du journal manuscrit du duc d'Enghien de 1789 à 1793, pour ne citer que les entrées les plus remarquables.

Le fonds Liberge de Grandchain (1744-1805), acquis pour partie en vente et en don en 2013 et concernant la Marine royale au XVIIIe siècle et la guerre d'Amérique, a été pris en charge en fin d'année, permettant ainsi aux Archives nationales d'entrer en possession d'un fonds très intéressant sur les relations franco-américaines.

À cette enveloppe s'est ajoutée une ligne de crédits exceptionnelle pour l'achat à son fils des archives privées de Georges Pompidou.

Enfin, grâce au mécénat d'AXA et au soutien de la Fondation du patrimoine, le registre des comptes de travaux du château d'Amboise (1495-1496) a pu être acquis et restauré.

Photographie de Victorin Builles (1865-1939), photographe professionnel installé à Ax-les-Thermes, achetée par les Archives départementales de l'Ariège grâce à une subvention des Archives de France

Subventions

En 2016, 70 753 € ont été accordés en subvention aux collectivités territoriales, permettant ainsi à 13 services (10 services d'archives départementales, 3 services d'archives municipales) d'enrichir leurs fonds : on peut citer notamment l'acquisition par les Archives départementales de la Haute-Marne du fonds Damas (relatif à la gestion du domaine de Cirey-sur-Blaise au XIXe siècle),

venant compléter le fonds Émilie du Châtelet entré en 2012 dans les collections publiques ; du fonds Jaubert de Passa (plus de 3 000 documents du XVe au XIXe siècle provenant d'une importante famille locale) acquis par les Archives départementales des Pyrénées-Orientales ; d'un fonds de photographies sur le port de commerce de Brest dans les années 1930, pour les Archives municipales de Brest.

Terrier de la seigneurie de Manaly, acquis par les Archives départementales de la Creuse grâce à une subvention des Archives de France

Protection du patrimoine

Contrôle des exportations

333 demandes d'exportation intracommunautaire ont été traitées, dont 299 ont été attribuées. 29 autorisations de sortie temporaire ont été délivrées, dont 2 pour des biens culturels et 27 pour des trésors nationaux. 67 licences d'exportation hors Communauté européenne ont été instruites, 59 pour des sorties définitives ou temporaires de biens culturels et 8 pour des sorties temporaires de trésors nationaux.

11 opérations de numérisation avant exportation ont été financées.

Actions de revendication

40 revendications ont été engagées, dont 24 auprès de sociétés de vente publique ou auprès de libraires et 16 sur des sites de courtage en ligne (Ebay, Delcampe, Leboncoin, International Autograph Auctions, Invaluable). Ces actions sont menées par les Archives de France au profit des services d'archives nationaux ou territoriaux, ou directement par les archives territoriales.

La démarche de revendication en 2016 s'est par ailleurs concentrée sur l'élaboration d'un outil à vocation interministérielle, établi en concertation avec les ministères de la Défense et des Affaires étrangères ainsi qu'avec les représentants du marché de l'art : un vademecum sur la revendication des archives publiques a ainsi été publié en octobre et est accessible en ligne. Ce manuel se veut un guide des bonnes pratiques à l'usage aussi bien des services publics en charge du patrimoine documentaire national que des acteurs des ventes aux enchères, afin d'harmoniser les actions tout en garantissant la fluidité du marché : loin d'être le point d'orgue de cette démarche de coordination, cet outil inaugure au contraire une nouvelle période dans la mise en œuvre de cette action, axée sur le partenariat, la sensibilisation et la formation des différents acteurs.

Fonds Jaubert de Passa, acquis par les Archives départementales des Pyrénées-Orientales grâce à une subvention des Archives de France

Situation des projets de bâtiments
en Archives départementales

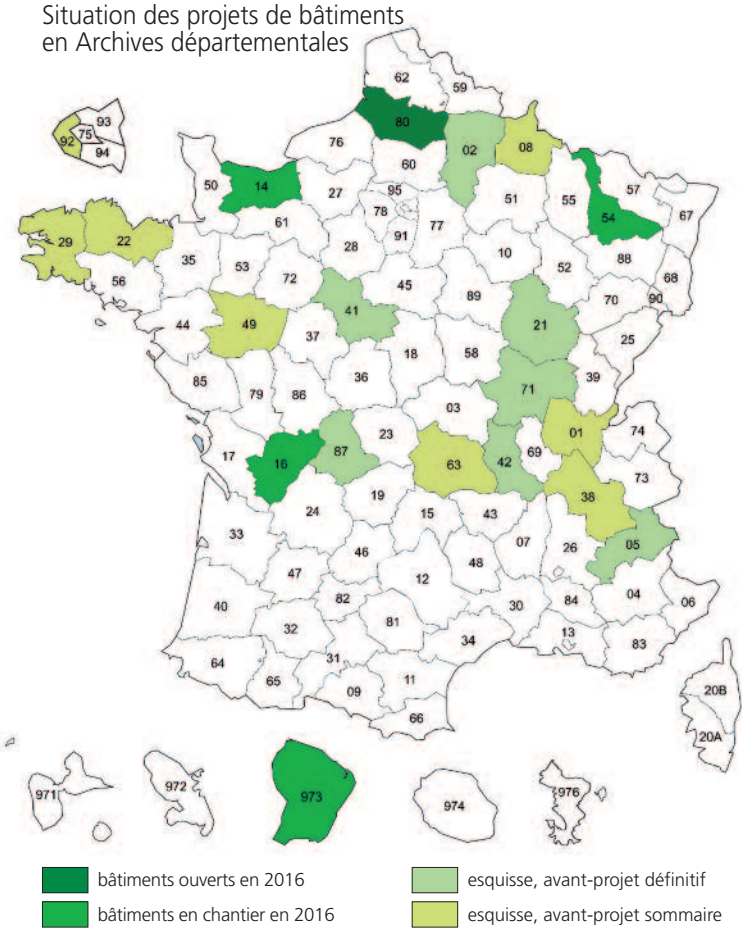

Le cloître des dominicains réhabilité pour les Archives municipales de Perpignan

BÂTIMENTS D'ARCHIVES

Dans les services d'archives départementales, l'accroissement du métrage linéaire dans les magasins est en moyenne de 352 ml. Ce chiffre cache bien des disparités, entre des éliminations de plus de 500 ml et une entrée massive de documents de plus de 1 300 ml. Si la moyenne des fonds conservés est de 26 kml environ, 7 départements conservent plus de 50 kml.

Aux taux de saturation affichés jusqu'à 97, 98, ou même 100 % répondent heureusement des projets déjà engagés à divers stades d'avancement. Les bâtiments neufs programmés par les Archives départementales de l'Aisne – en phase d'étude – et de l'Isère – en phase du concours d'architecture – en sont des témoignages à grande échelle. Il en est de même pour l'extension et la réhabilitation d'une ancienne école normale pour les Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, en fin de chantier.

Le choix fait par le département de la Somme d'une double localisation – un bâtiment principal dans le site historique réhabilité et la construction d'une annexe de grande qualité architecturale – est une des réponses possibles à l'accroissement constant des fonds.

En moyenne, un bâtiment d'archives départementales d'une surface de plus de 8 000 m² comporte près de 5 500 m² de magasins (68 % de la surface). Environ 75 % de ces magasins sont conformes aux normes de conservation des Archives de France, grâce à la construction continue de nouveaux locaux de conservation.

En 2016, comme les autres années, les équipes d'architectes répondant aux consultations de maîtrise d'œuvre pour la création ou l'aménagement des bâtiments d'archives soulignent l'intérêt des maîtres d'œuvre pour ce type d'édifices très techniques, avec par ailleurs une composante culturelle forte et d'importants enjeux en matière d'accueil des publics.

L'année 2016 a aussi vu l'installation des Archives municipales de Perpignan dans un lieu historique aux vies multiples – religieuse, militaire et civile –, l'ancien couvent des dominicains. La tendance des municipalités à réhabiliter des édifices, le plus souvent à caractère patrimonial, est une constante depuis des décennies. Elle est d'autant plus d'actualité que, dans un contexte de développement durable, le réemploi d'édifices est une source d'économies d'énergie de toutes sortes. Il est cependant souhaitable que les lieux réemployés présentent les qualités fonctionnelles requises.

La mutualisation de services au sein d'un même édifice est une autre tendance forte. Ce terme regroupe aussi bien les mutualisations entre les archives municipales et les communautés d'agglomération que le partage d'un bâtiment avec d'autres services culturels, par exemple des réserves de musées ou des médiathèques.

Il est probable que dans les années à venir ces réalisations multiples et multiformes se développent sur tout le territoire.

Nouvelle salle de lecture des Archives départementales de la Somme

Chantier de la Maison des cultures et des mémoires de la Guyane à Rémire-Montjoly

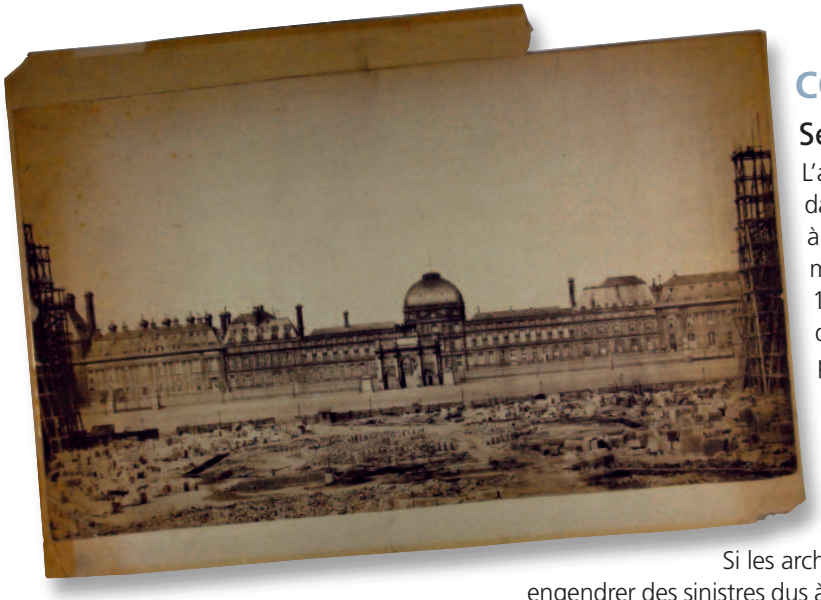

Photographie d'Édouard Baldus provenant du fonds de l'Agence d'architecture du Louvre et des Tuileries, restaurée par les Archives nationales

CONSERVATION PRÉVENTIVE

Sécurité et sûreté

L'année 2016 a été marquée par de violents orages, en particulier dans le Centre et le Loiret et sur les côtes atlantiques. Par rapport à 2015, le nombre de sinistres a de ce fait sensiblement augmenté. Ces derniers résultent pour l'essentiel (c'est le cas de 12 services d'archives départementales sur les 25 enregistrés) d'infiltrations à travers les murs ou les toitures. En conséquence, plus d'1,2 kml d'archives départementales a dû être désinfecté. On retiendra que 20 % seulement des services d'archives départementales sinistrés étaient dotés d'un plan de sauvegarde et d'urgence, ce qui montre l'effort qu'il reste à fournir pour réduire les risques et les coûts, parfois très élevés, inhérents au traitement des documents sinistrés.

Si les archivistes sont souvent moins conscients des dégâts que peuvent engendrer des sinistres dus à l'eau, la très grande majorité d'entre eux est en revanche tout particulièrement attentive aux risques liés au feu : plus de 80 % des services d'archives communales et la quasi-totalité des services d'archives départementales et d'archives régionales sont dotés de systèmes de détection incendie. Grâce à cela, seuls quelques départs de feu ont été signalés en 2016, qui n'ont eu, fort heureusement, aucune conséquence dramatique.

	Archives départementales	Archives municipales	Archives régionales
2014	27	57	3
2015	21	54	3
2016	25	60	1

Nombre de sinistres dans les services d'archives

Conseil, expertise, formation

Le nombre de demandes de conseil et d'expertise aux Archives de France reste élevé (120 demandes enregistrées). Les questions posées concernent tous les champs de la conservation préventive et curative, mais celles qui sont liées à la contamination par les moisissures et à la gestion des systèmes de traitement d'air sont particulièrement nombreuses.

Des formations ont donc été proposées en ce sens en 2016 par le ministère de la Culture et de la Communication, coordonnées par les Archives de France : risques liés aux moisissures, gestion du climat. La formation « La conservation, un travail d'équipe », qui consiste à aider et suivre, *in situ* et sur trois ans, des services d'archives départementales souhaitant mettre en place un programme ambitieux de conservation préventive, a été à nouveau proposée en 2016. 3 services départementaux d'archives ont pu en profiter.

La conservation préventive dans les services d'archives

La baisse notable des opérations de restauration se confirme (- 23,6 % par rapport à 2015 pour les services d'archives départementales, et - 35,7 % pour les services d'archives municipales).

Il en va de même pour les opérations de conditionnement et reconditionnement.

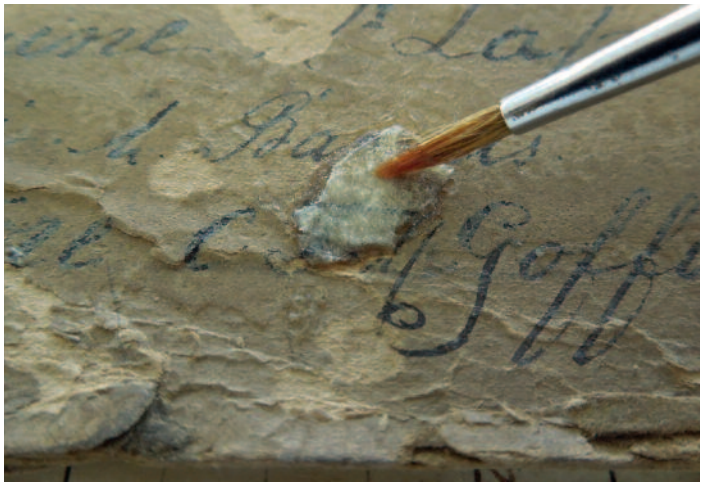

Restauration d'un inventaire de costumes de l'Opéra-Comique aux Archives nationales

Analyse par fluorescence X, à l'Institut national du patrimoine, d'un registre d'inventaire de la dotation de la Couronne (Second Empire) conservé aux Archives nationales

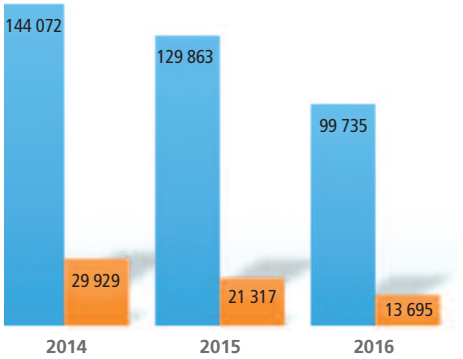

Opérations de restauration (en nombre d'unités)

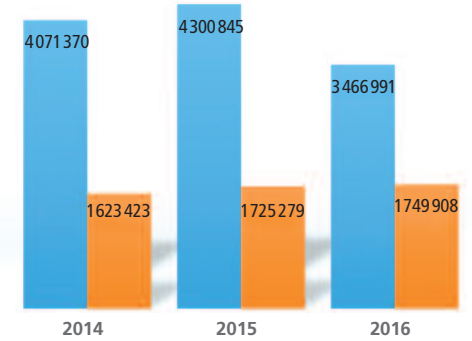

Budget attribué à la restauration externalisée (en €)

Archives départementales

Archives municipales

Diffuser et faire connaître l'océan archivistique

INFORMATISATION DES SERVICES D'ARCHIVES

Depuis quelques années, le paysage logiciel des Archives départementales se recompose progressivement. La publication en ligne des instruments de recherche a amené plusieurs départements à expérimenter de nouveaux produits et les a conduits, par ricochet, à modifier de façon plus substantielle leur système d'information, avec un impact sur les fonctions de gestion et de description.

Le logiciel métier Arkhéïa (37 départements en 2016, 44 en 2011) doit ainsi désormais partager son audience avec Mnesys (15 départements en production actuellement) et Ligeo, en progression continue depuis plusieurs années (6 départements en production, 5 nouveaux projets ont démarré en 2016). Gaia et Thot se maintiennent de leur côté à des niveaux stables, avec respectivement 16 et 18 départements équipés.

Corollaire de la généralisation des sites internet, l'utilisation d'outils de gestion de contenu a fait un bond significatif puisque désormais près de 85 % des services en déclarent l'usage.

Ligeo et Mnesys font également leur entrée dans les services d'archives des régions, en Guadeloupe et à la Réunion pour Ligeo, en Nouvelle-Aquitaine pour Mnesys – un des (nombreux) enjeux étant désormais pour les nouvelles régions métropolitaines de faire converger leurs différents systèmes d'information.

En ce qui concerne les structures communales et intercommunales, l'informatisation continue de gagner du terrain. Le nombre d'utilisateurs d'Avenio demeure stable, mais on constate en revanche l'émergence de clients Ligeo (13) et Mnesys (25).

Exposition « Territoires citoyens » aux Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon

Journal historique du capitaine de vaisseau
Nicolas Baudin (détail), numérisé par les Archives nationales

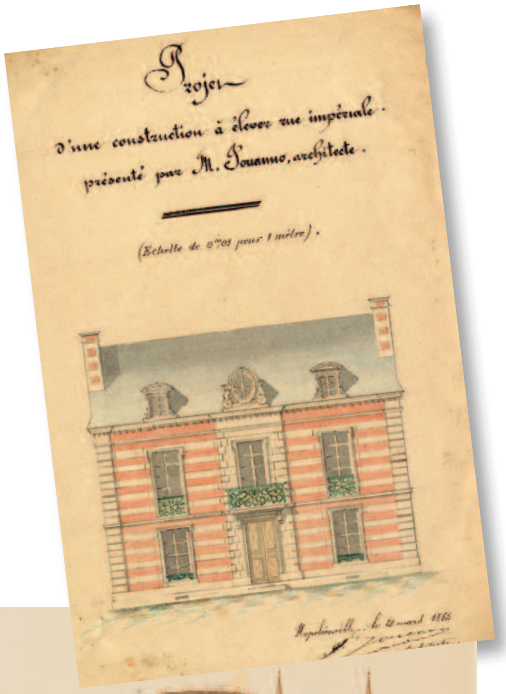

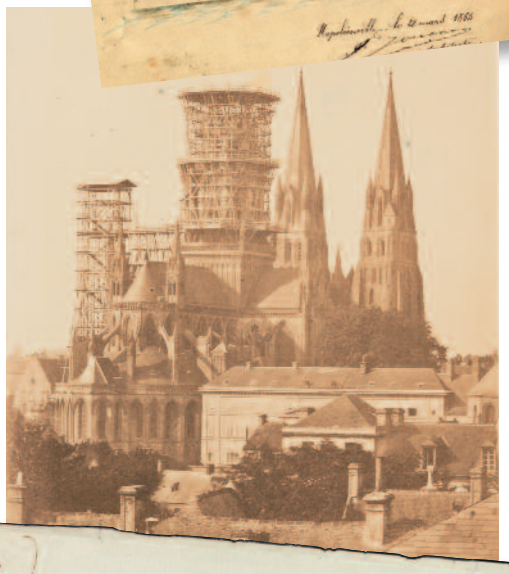

POLITIQUE DE NUMÉRISATION

Budget des services en matière de numérisation

L'investissement des services d'archives départementales en faveur de la numérisation a subi une légère baisse cette année, atteignant un montant global de 3 millions d'euros (3,1 M€ en 2015, 3,9 M€ en 2014). 16 services n'ont déclaré aucune dépense en matière de numérisation, mais 10 d'entre eux ont néanmoins pu procéder à des numérisations en interne. 4 services ont dépensé plus de 100 000 €, avec de gros projets, tels que les matrices cadastrales (Yvelines), l'état civil (Yvelines, Haute-Savoie) ou les hypothèques (Alpes-Maritimes, Hérault, Haute-Savoie).

De même, on observe dans les communes une légère diminution des crédits, avec un total de 640 000 € consacrés à la numérisation par les 460 services ayant répondu à l'enquête annuelle, soit une moyenne de 3 050 € (moyenne de 3 500 € en 2015). 123 services se sont effectivement investis dans des programmes de numérisation (contre 112 en 2015), 19 d'entre eux ayant dépensé plus de 10 000 € (21 en 2015).

Fonds numérisés

Le nombre de pages et d'images numérisées au cours de l'année par les services départementaux s'élève à 23,6 millions, portant ainsi le total de pages et d'images à plus de 520 millions, dont près de 73 % mises en ligne sur leur site internet.

Les archives municipales ont pour leur part numérisé 2,6 millions de pages et d'images en 2016, soit un total proche de 30 millions, dont plus de la moitié sont en ligne (17,6 millions).

Avec 1,2 million de pages et images numérisées en 2016, les services à compétence nationale totalisent à eux trois 13,3 millions de pages et images numérisées depuis le début des opérations de numérisation, dont 10,8 millions en ligne.

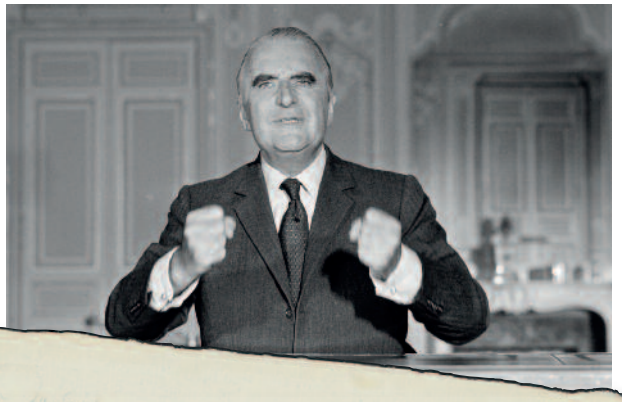

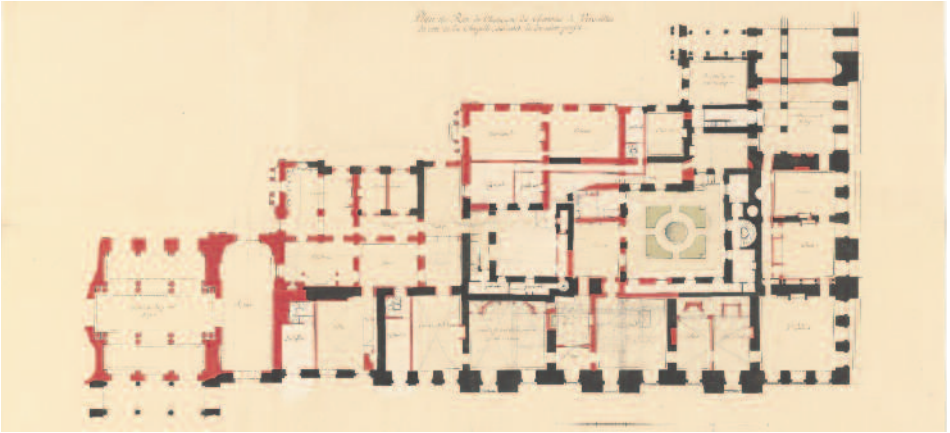

Plan du rez-de-chaussée du château de Versailles, numérisé par les Archives nationales dans le cadre du projet VERSPERA

Les Archives nationales ont notamment numérisé plusieurs corpus dans le cadre de partenariats (bibliothèque des oratoriens pour Biblissima, registres de la chambre des comptes d'Angers pour l'ANR Europange, plans de Versailles dans le cadre du projet VERSPERA...).

Lancée en 2015 aux Archives départementales des Hautes-Alpes, la numérisation à la demande a remporté un franc succès, avec 74 535 pages numérisées à la demande des usagers (contre une moyenne nationale de 2 067 pages par service). Novateur, ce dispositif offre aux internautes, moyennant une contribution financière modique, d'obtenir rapidement la reproduction du document souhaité ; six mois après la demande, les pages sont mises en ligne pour l'ensemble des internautes.

Espeyran

Le Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) conserve les collections de microfilms des Archives nationales, des Archives nationales d'outre-mer, des Archives nationales du monde du travail, de 91 services d'archives départementales et de 26 services d'archives communales. Avec 31 859 mètres de microfilms déposés en 2016, cette collection compte dorénavant 10 453 703 mètres.

Cette même année, 28,54 To d'images numériques ont été confiés au CNMN. Cette collection a été migrée et est désormais conservée sur bandes LTO 6. Au total, ce sont 134,63 To de données numériques qui sont conservés à Espeyran.

Les ateliers photographiques ont traité 16 367 mètres de microfilms ayant fait l'objet d'une demande de reproduction de la part des services d'archives et/ou de particuliers. Sur ce total, 11 255 mètres ont été dupliqués, et 5 112 mètres ont été numérisés.

47 conventions de dépôt ont été signées entre les services d'archives et les Archives de France.

Magasins du Centre national du microfilm et de la numérisation

LE PORTAIL Francearchives.fr

Francearchives.fr, portail national fédérateur des services d'archives français, permettra de retrouver les références de plusieurs millions de documents d'archives, conservés sur l'ensemble du territoire national, par l'intermédiaire des grands moteurs de recherche généralistes du web. Piloté par les Archives de France, en partenariat avec les ministères des Affaires étrangères et de la Défense, il associe également des représentants des Archives nationales et du réseau des services d'archives territoriaux (archives départementales et municipales).

Les travaux de développement du portail ont démarré à la fin de l'année 2015. L'année 2016 a permis l'achèvement d'une première version du portail et son déploiement sur les serveurs du prestataire d'hébergement. Elle a également été consacrée à la reprise et à l'intégration des données provenant du site archivesdefrance.culture.gouv.fr, en particulier des pages des Commémorations nationales, de l'annuaire des services d'archives et de la liste des circulaires, très utilisées par les professionnels des archives. Après une phase de tests, l'ouverture au public est prévue pour le premier trimestre 2017.

Fin 2016, 18 services d'archives départementales et 1 service d'archives municipales avaient déjà signé la convention de partenariat qui autorise, sous le régime de la licence Etalab, la diffusion de leurs instruments de recherche sur le portail national et sur le portail européen des archives, dont francearchives.fr est l'agrégateur pour les données françaises. Parmi les premiers partenaires figurent également les trois services à compétence nationale des Archives nationales, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine ainsi que la Fondation Maison des sciences de l'homme de Paris. Les données ainsi rassemblées représentent déjà plus de 30 % des références d'archives publiques répertoriées.

Page de gauche, de haut en bas :
Projet de construction à élever dans la ville nouvelle de Napoléonville (1865), dessin d'architecte numérisé par les Archives municipales de Pontivy.
Travaux de couronnement de la tour centrale de la cathédrale de Bayeux en 1865 ; vues de côtes dessinées lors du voyage de Nicolas Baudin en 1802 ; allocution télévisée de Georges Pompidou le 11 avril 1972.
Documents numérisés par les Archives nationales

POLITIQUE DES PUBLICS : ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES

Observatoire des publics

En 2016, un peu plus d'1,5 million de personnes ont fréquenté les services d'archives. Ce chiffre, en légère hausse par rapport à 2015, recouvre les séances en salle de lecture, le public des activités culturelles ainsi que les scolaires.

Si certaines salles de lecture continuent d'enregistrer une érosion de leur fréquentation – ce qui peut amener à réduire les horaires d'ouverture –, celle-ci apparaît plus contenue que les années précédentes. Dans certains services, l'évolution est notée comme positive, notamment en ce qui concerne les communications : les lecteurs viennent sur un temps plus court, mais demandent davantage de documents. Le lectorat scientifique, lui, connaît une hausse de plus de 6 %, ce qui est une excellente nouvelle, tandis que les recherches par correspondance continuent de grimper (+ 8,5 %), en raison de demandes à caractère administratif et judiciaire toujours plus nombreuses.

La consultation des documents s'opère essentiellement en ligne : pour 1 séance de travail en salle de lecture, on enregistre 120 connexions sur les sites d'archives (52 millions de connexions au total en 2016, soit une hausse de 10 %). Pour autant, le nombre d'images vues diminue (2,2 milliards, soit une baisse de 4 %), une meilleure indexation permettant d'atteindre plus facilement le document recherché.

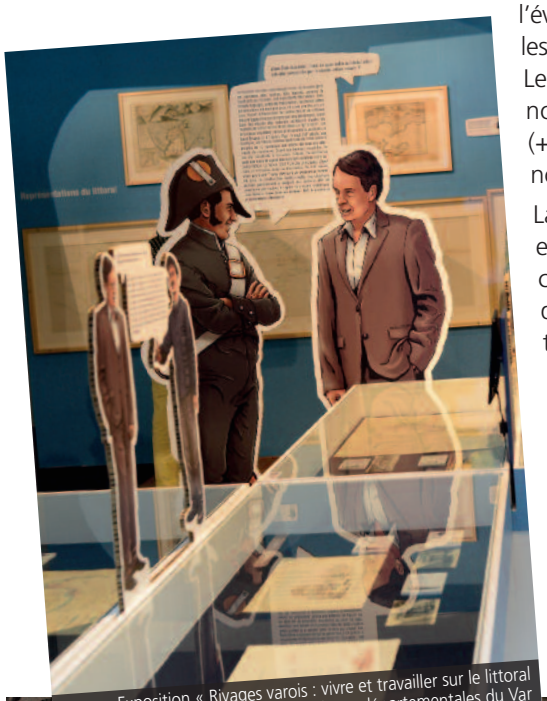

Exposition « Rivages varois : vivre et travailler sur le littoral (XIVe-XXIe siècles) » aux Archives départementales du Var

Activités culturelles et scientifiques

Les activités culturelles et scientifiques font preuve d'un fort dynamisme, qui rime avec variété et qualité de l'offre. Expositions, conférences, ateliers, spectacles, journées d'étude sont autant d'événements qui attirent un public élargi d'amateurs ou de curieux et qui peuvent être menés grâce à des partenariats ciblés. Le thème du centenaire de la Grande Guerre reste présent ; les femmes ont également été sources d'inspiration en 2016 (Archives nationales, Aude, Nord, Rhône, Seine-Maritime).

« Des voyageurs à l'épreuve du terrain : études, enquêtes, explorations (1800-1960) » aux Archives nationales

« Regards sur l'affaire Dreyfus : archives de sa détention à l'île de Ré, et dessins de J.-M. Digout » aux Archives départementales de la Charente-Maritime

Expositions

Les expositions constituent toujours l'activité de référence et s'accompagnent la plupart du temps d'activités connexes. Les expositions virtuelles font partie de cette déclinaison ou peuvent être conçues pour elles-mêmes (Côte-d'Or, Cannes). Certaines expositions ont connu un large succès, telles que « Des voyageurs à l'épreuve du terrain : études, enquêtes, explorations (1800-1960) », organisée par les Archives nationales (50 000 visiteurs), ou « Une histoire de Marin : archives et souvenirs de Marin-Marie » aux Archives départementales de la Manche (15 000 visiteurs).

Les expositions itinérantes restent un outil inégalé pour irriguer le territoire (34 000 visiteurs dans le Morbihan par exemple).

Vers d'autres publics

Les événements nationaux (Journées européennes du patrimoine, Fête de la musique, Nuit des musées…) donnent l'occasion aux Archives d'ouvrir largement leurs portes. Les services proposent des parcours-découvertes *in situ* et dans la ville, des lectures d'archives, des projections de films, mais aussi créent des chansons (Nord, Lorient) et accompagnent la recherche artistique (Rennes). Le numérique ne cesse de se développer sous diverses formes (graf numérique dans l'Hérault, webdocumentaire en Ille-et-Vilaine, projet numérique collaboratif « Adoptez un Poilu » dans les Yvelines, visites touristiques avec images d'archives sur tablette à Cannes).

Le public du champ social bénéficie d'une offre adaptée : visites en langue des signes, ateliers pour déficients visuels ou en maison d'arrêt, accueil de jeunes d'instituts médico-éducatifs.

Concert de l'ensemble de musique médiévale Ballata, à l'occasion d'une journée « Archives hors les murs » organisée à Cluses par les Archives départementales de la Haute-Savoie

Activités scientifiques et de recherche

Les Archives de France ont participé, comme chaque année désormais, aux Rendez-Vous de l'histoire à Blois, qui se tenaient en 2016 sur le thème « Partir ». C'est une occasion unique de promouvoir le réseau des archives et ses actions de valorisation.

L'engagement des services dans les activités scientifiques est par ailleurs soutenu : jurys, cours à l'université, organisation de journées d'étude, participation à des groupes de recherche, relations avec les sociétés savantes, publications, etc. Des partenariats sont noués avec des laboratoires d'excellence (Archives nationales) et des programmes de recherche comme Biblissima ou Sigilla.

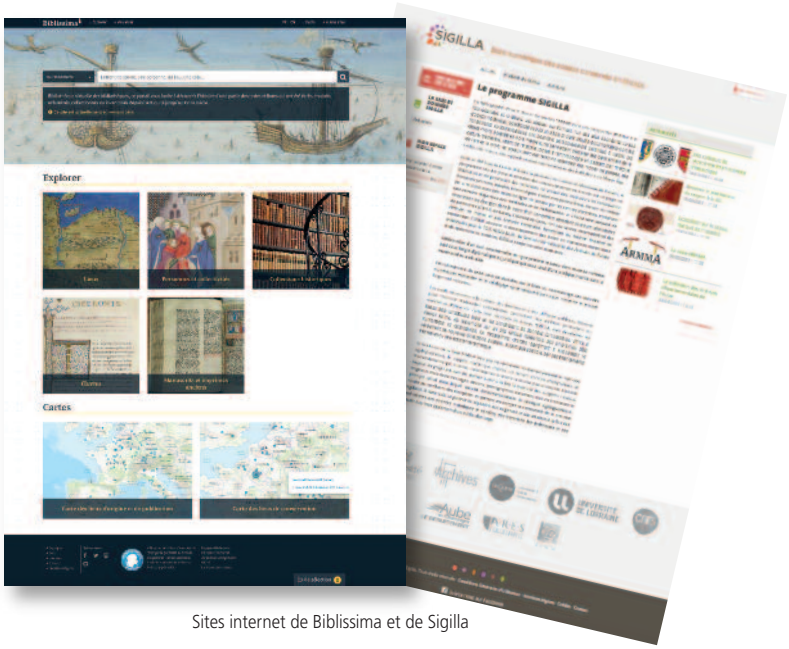

Sites internet de Biblissima et de Sigilla

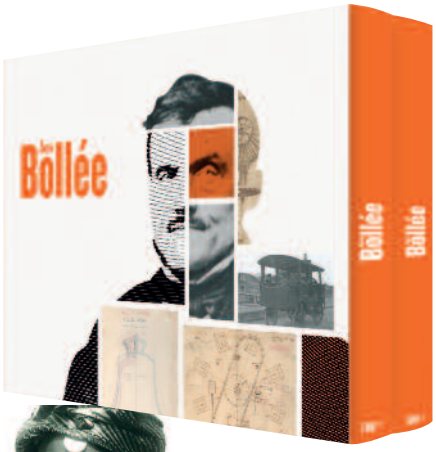

PUBLICATIONS

En matière de publications, le réseau des Archives de France a encore une fois brillé par sa richesse et sa diversité, avec 354 titres publiés en 2016. 65 % des services départementaux et 18 % des services municipaux ont réalisé au moins un objet éditorial (catalogue, ouvrage scientifique, brochure, revue, cartes postales, etc.).

En Archives départementales, ce sont, comme toujours, les catalogues d'exposition (20 %) et les ouvrages scientifiques (17 %) qui l'emportent. Les Archives municipales ont surtout publié des périodiques (21 %, y compris les contributions, nombreuses, aux revues locales) et des catalogues d'exposition et brochures (à parts égales, 18 %).

La première guerre mondiale demeure un thème récurrent en cette période de commémoration : 29 titres des Archives départementales, 14 titres des Archives municipales et 1 titre des ANMT lui sont consacrés. Parmi eux, signalons les actes de deux colloques tenus en 2014 : *Le soldat et la mort dans la Grande Guerre* (Marne, en collaboration avec les Archives de France) et *Guerre des Vosges, guerres de montagne* (Vosges et Haut-Rhin), ainsi que les actes des journées d'étude tenues aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales (2014) et de l'Essonne (2015).

De manière générale, les actes de colloques et ouvrages collectifs ont été cette année singulièrement nombreux, et de grande qualité scientifique. Citons les deux ouvrages publiés par les Archives départementales de l'Aube à la suite de l'année Clairvaux (*Les pratiques de l'écrit dans les abbayes cisterciennes (XIIe-milieu du XVIe siècle) : produire, contrôler, échanger, conserver* et *Le temps long de Clairvaux : nouvelles recherches, nouvelles perspectives*), *Paris, l'Église et le roi (1112-1516)*, publié par les Archives de Paris avec les Archives nationales, ou *200 ans de tourisme en Touraine* (Archives départementales d'Indre-et-Loire).

Ces publications restent très majoritairement gratuites (autour de 68 %), ce qui s'explique par la production de dépliants d'information et brochures distribués gracieusement aux visiteurs, ainsi que par les productions audio-visuelles et les sites internet, librement consultables. 21 % des publications des Archives départementales sont d'ailleurs diffusées en ligne (6 % en Archives municipales), et 26 % de manière mixte (41 % en Archives municipales). Le recours à un éditeur extérieur demeure marginal (autour de 9 %, pour des publications d'envergure appelées à une certaine notoriété). Les partenariats avec des acteurs locaux (associations, universités) peuvent par ailleurs s'avérer fructueux.

	Nombre de demandes (évolution par rapport à l'année N-1)	Nombre d'articles
2008	2 407 (- 16 %)	n.c.
2009	1 537 (- 36 %)	n.c.
2010	1 297 (- 15,6 %)	29 353
2011	1 838 (+ 29,4 %)	25 674 (- 12,5 %)
2012	1 905 (+ 3,6 %)	25 673 (0 %)
2013	2 716 (+ 42,5 %)	47 028 (+ 83 %)
2014	2 401 (- 11,5 %)	24 892 (- 47 %)
2015	2 122 (- 12 %)	30 196 (+ 18 %)
2016	1 826 (- 14 %)	63 623 (+ 47 %)

OBSERVATOIRE DES DÉROGATIONS

- 1 826 demandes (+ 401 au titre du secret statistique)
- 63 623 articles
- 90 % d'accords
- 23 recours CADA, dont 8 accords, 2 accords partiels et 1 dossier sans objet

70 % des demandes proviennent des Archives départementales et des Archives nationales, à parts quasi égales. En revanche, en matière d'articles demandés, 72 % concernent les Archives départementales et 21 % les Archives nationales. Les demandes qui portent sur des documents couverts par le secret statistique et soumis au Comité du secret statistique se maintiennent à un niveau élevé.

Le nombre de demandes de dérogation accuse une baisse assez importante : à périmètre constant, les Archives de France ont traité 1 826 demandes en 2016, contre 2 122 en 2015. Cette baisse tient notamment à la parution de l'arrêté portant ouverture d'archives de la seconde guerre mondiale, également responsable de la baisse de la proportion d'accords de consultation : la plupart des documents ouverts, très demandés, étaient auparavant systématiquement accordés. La proportion de demandes refusées passe donc de 7 % à 10 %.

En revanche, le nombre d'articles demandés a doublé entre 2015 et 2016, du fait de demandes particulièrement volumineuses (17 demandes totalisent chacune plus de 1 000 articles, avec un maximum de 4 956 articles pour une seule demande). Ce phénomène nouveau témoigne de la vitalité de la recherche historique contemporaine, toutes les demandes volumineuses étant le fait de chercheurs, le plus souvent doctorants.

Généalogistes professionnels

401 demandes d'autorisation de généalogistes professionnels ont été traitées en 2016, contre 176 en 2015 et 448 en 2014.

Salle de lecture des Archives départementales de la Haute-Savoie

OFFRE PÉDAGOGIQUE

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est un des fleurons des services d'archives, comme en témoigne le rapport « Les activités éducatives dans les services d'archives » publié par les Archives de France et l'Inspection des patrimoines : s'appuyant sur des données quantitatives et de nombreux exemples concrets, il présente une synthèse de l'existant en matière de moyens et d'offre pédagogiques, tout en identifiant des leviers pour ancrer une politique dynamique à destination des scolaires.

L'offre, très attractive, est constituée majoritairement par les visites d'expositions et les ateliers manuels et thématiques sur des thèmes variés : périodes historiques, citoyenneté, évolution du territoire… Il s'agit d'activités sur catalogue ou construites sur mesure, à la demande du professeur. On note la réalisation de projets ambitieux en lien avec des partenaires extérieurs, comme la reconstitution d'un « opéra en kit » d'André Campra (Archives nationales) et celle d'un procès (Ain), ou bien plus originaux comme un atelier avec un artiste en résidence (Val-d'Oise). Les élèves participent également à des concours nationaux (prix de l'audace artistique et culturelle, concours de la résistance et de la déportation) et locaux (Loire-Atlantique).

Atelier « Apprenti archiviste », à destination des familles, proposé par les Archives nationales

Le recours au numérique se développe de plus en plus : banque d'images disponible sur l'espace numérique de travail du département (Loire), tablettes tactiles avec application multimédia (Morbihan), création de gifs animés (Lyon), ressources pédagogiques à destination des enseignants (Charente-Maritime). Les publications, nombreuses et de grande qualité, se présentent sous format papier et/ou numérique : plaquette de présentation des activités éducatives, dossiers, livrets, mallettes.

Jeu « Braquage à la banque » proposé par les Archives municipales d'Hyères

Du côté de la fréquentation, le nombre des élèves reçus en 2016 (233 000) accuse une légère baisse par rapport à 2015. Plusieurs services invoquent la suppression des aides au transport, la réduction des moyens humains et financiers, ainsi que les changements de programme. D'où le choix de mettre l'accent sur les outils itinérants et l'offre en ligne. Ces tendances sont-elles circonstancielles ou plus profondes ? L'avenir le dira.

Atelier pédagogique autour des sceaux aux Archives départementales du Calvados

Permettre la rencontre des mémoires

LE GRAND MÉMORIAL

Inauguré le 11 novembre 2014 par le Président de la République, le Grand Mémorial constitue un des projets majeurs de la commémoration de la première guerre mondiale et un outil indispensable pour qui souhaite retrouver un Poilu ou faire une recherche plus approfondie sur les combattants de la Grande Guerre. Proposant un accès unifié à l'ensemble des registres matricules conservés, numérisés et indexés par les Archives départementales et le ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'aux fiches des Morts pour la France (base Mémoire des hommes du ministère de la Défense), il offre une photographie de la population masculine française au tournant du XXe siècle.

Le Grand Mémorial a poursuivi son expansion en 2016, avec 14 bases supplémentaires. Plus d'1,1 million de soldats ont enrichi le moteur, issus de 12 départements métropolitains (dont l'Oise, les Bouches-du-Rhône, la Corse ou la Haute-Savoie) et de la Martinique. Certains départements ont également procédé à des mises à jour substantielles de leur base, comme la Vendée, la Saône-et-Loire ou la Seine-Maritime.

Soulignons l'entrée de 3 départements pour lesquels l'indexation des registres matricules est en cours grâce à l'implication des internautes. L'Eure-et-Loir, l'Yonne et le Cher versent dans le Grand Mémorial les données produites par leurs internautes au fur et à mesure de l'avancée des projets collaboratifs. Ces bases encore en construction sont promises à une croissance régulière à laquelle chacun peut contribuer sur les sites des services concernés.

Départements dans le Grand Mémorial

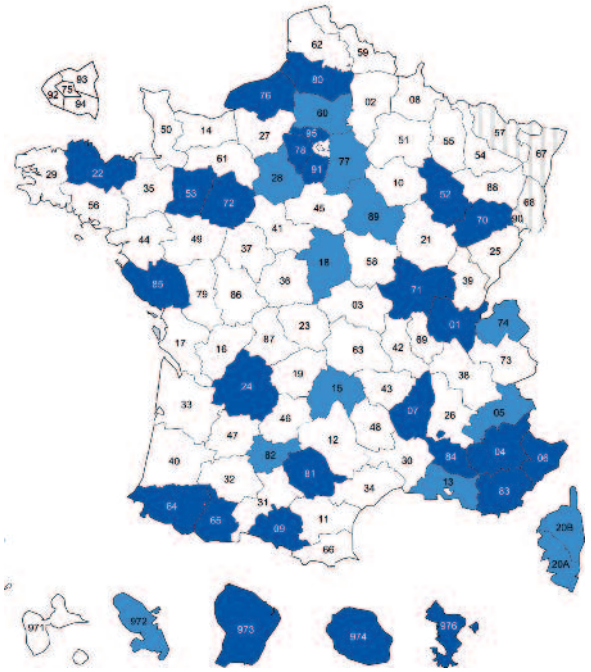

Quant aux Archives diplomatiques (ministère des Affaires étrangères), elles participent également au portail en mettant à disposition les fiches de 1 636 soldats français recrutés dans le protectorat du Maroc.

À l'automne 2016, le ministère de la Culture et la Mission du Centenaire ont mis en place un dispositif de soutien financier pour favoriser l'indexation des registres matricules des classes combattantes et accompagner les départements souhaitant intégrer le Grand Mémorial. La fin de l'année a ainsi vu l'intégration du premier département bénéficiaire de ce dispositif : la Seine-et-Marne et ses 102 000 Poilus.

Fort de 3 242 606 notices au 31 décembre 2016, le Grand Mémorial continuera à croître en 2017 et 2018, grâce à l'investissement des collectivités et à ce soutien de l'État.

Les chevaux du Soleil, bas-relief de Robert Le Lorrain, vers 1737 (détail)

Port de pêche, Conakry, février 1939, dessin de Maurice Bernard, extrait de « Heureux qui comme Ulysse... Notes et croquis de voyage en AOF », remis aux Archives municipales de Parthenay dans le cadre de la Grande Collecte

LA GRANDE COLLECTE

En 2016, la Grande Collecte avait pour thème : « D'une rive à l'autre de la Méditerranée : l'Afrique et la France aux XIXe et XXe siècles ».

Inaugurant un format nouveau, cette opération est la rencontre de trois ambitions. Elle répond d'abord au souhait émis par le Président de la République le 19 mars 2016, dans son discours prononcé lors de la Journée nationale du souvenir Algérie-Maroc-Tunisie. Cet appel rejoint également une volonté des Archives de France de créer un rendez-vous populaire annuel autour des archives, à l'image de ce que sont les Journées nationales de l'archéologie, la Nuit des musées, ou encore les Rendez-Vous aux jardins. Faisant le constat du large succès des deux précédentes Grandes Collectes, organisées en 2013 et 2014 sur le thème de la première guerre mondiale (environ 1 700 fonds collectés pour 15 000 participants), il a semblé judicieux de s'appuyer sur ce concept et sur l'expérience acquise pour fonder ce « rendez-vous aux archives ». Le besoin d'une nouvelle Grande Collecte est aussi venu des services d'archives eux-mêmes, qui ont été plusieurs à faire part de leur souhait de poursuivre les éditions précédentes, et dont certains avaient lancé des initiatives locales de collecte d'archives privées.

Les personnes ou les familles conservant des documents tels que des journaux intimes, des carnets, des correspondances, des photographies, des tracts ou des affiches étaient invitées à les faire connaître auprès des services partenaires. Faisant dialoguer parcours individuels et communautés de destins, l'opération a permis d'enrichir deux siècles d'histoire franco-africaine, en mettant en lumière l'action des populations civiles et la réalité des parcours individuels. Cette année, la Grande Collecte a par ailleurs bénéficié d'un partenariat inédit avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, faisant ainsi de ce rendez-vous un élément de la politique de l'éducation artistique et culturelle.

LES RENCONTRES INTERNATIONALES

Coopérations internationales

Les Archives de France ont poursuivi en 2016 leurs nombreuses actions de coopération internationale.

Trois experts français invités à Tokyo

Du 19 au 24 janvier, le directeur chargé des Archives de France s'est déplacé au Vietnam à l'invitation de M. Dang Thanh Tung, nouveau directeur des Archives du Vietnam. En présence du vice-ministre de l'Intérieur, de la directrice de l'Institut culturel français, d'archivistes de la direction centrale et de journalistes, les deux directeurs ont signé un nouvel accord de coopération. Faisant suite au premier accord signé le 11 février 2009, celui-ci précise le souhait des deux parties de s'engager dans un projet de rédaction d'un guide de recherche sur l'histoire de l'Indochine.

Le cabinet du Premier ministre du Japon et M. Hiroshi Morioka, directeur des Archives, avec le soutien de l'Institut de recherche Mitsubishi et de la compagnie Tanseisha, ont invité trois experts français à Tokyo pour présenter différents aspects de l'organisation des archives en France, et en particulier la politique des publics, la conservation et la restauration des documents, et les services aux lecteurs et chercheurs, notamment les outils de recherche avancés.

Le Gouverneur général d'Australie, Sir Peter Cosgrove, a été reçu par la ministre de la Culture et de la Communication, en présence du directeur des Archives d'Australie, du directeur des Archives de France, de l'ambassadeur d'Australie en France et de diverses personnalités. Des documents relatifs aux expéditions françaises en Australie au début du XIXe siècle, issus des fonds des Archives nationales, lui ont été présentés. La ministre a décoré David Fricker, directeur des Archives d'Australie, dans l'ordre des Arts et Lettres.

Le 21 octobre 2016, le directeur chargé des Archives de France et Mme Christiane Barbe, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ont signé à Montréal une entente-cadre de coopération, pour une durée de cinq ans. La signature de ce protocole a pris place dans le cadre d'un projet de dépôt commun par la France et le Québec d'un dossier de demande d'inscription au registre Mémoire du monde de l'Unesco.

M. David Fricker, directeur des Archives nationales d'Australie, distingué dans l'ordre des Arts et Lettres à titre étranger, et M. Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France

Rendez-vous européens et internationaux

Les Archives de France et une importante délégation d'archivistes ont participé au Congrès international des archives qui s'est tenu à Séoul (Corée) du 5 au 10 septembre sur le thème « Archives, harmonie et amitié ». Le Congrès a permis de nombreux échanges professionnels et amicaux.

Elles sont également intervenues aux deux réunions du Groupe européen sur les archives à La Haye (Pays-Bas) et à Bratislava (Slovaquie).

Enfin, les Archives de France ont pris part aux réunions du Comité français pour le registre Mémoire du monde de l'Unesco.

Congrès international des archives à Séoul

Formations

Dans le cadre de l'accord tri-partite avec la faculté d'histoire de Moscou et l'École nationale des chartes, les Archives de France ont assuré des cours d'archivistique en français à Moscou (organisation des archives en France, législation, diplomatique).

Le 66e stage technique international d'archives (STIA) a sélectionné 32 participants de 24 pays, dont 13 boursiers du Gouvernement français (ambassades). La cérémonie de clôture s'est déroulée dans le salon des Maréchaux du ministère de la Culture et de la Communication, en présence de 16 représentants d'ambassades et de personnalités du ministère des Affaires étrangères.

La cinquième conférence internationale supérieure des archives, qui s'est tenue du 10 au 14 octobre 2016 à Paris, a été ouverte aux pays du Maghreb et du Machrek sur le thème « La conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel et archivistique ».

Distinctions honorifiques

Sur proposition des Archives de France, deux directeurs d'archives ont été distingués en 2016 dans l'ordre des Arts et Lettres à titre étranger au grade de chevalier : Nicolas Karapidakis, président du Conseil supérieur des archives générales de Grèce, et Josée Kirps, directrice des Archives nationales du Luxembourg.

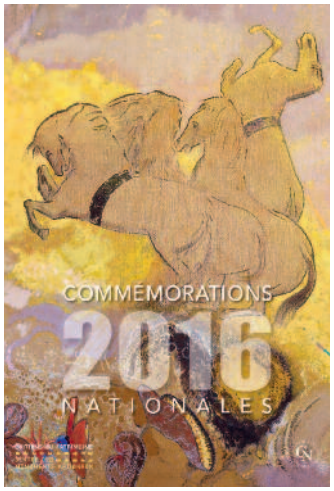

Recueil annuel des *Commémorations nationales 2016*

LES COMMÉMORATIONS NATIONALES

Les Commémorations nationales en 2016

Le recueil annuel des Commémorations nationales recense, après délibération du Haut Comité des Commémorations nationales, les cinquantenaires et centenaires de personnalités, d'événements marquants ou d'œuvres de toute nature dont la célébration est encouragée et susceptible d'être soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication.

Depuis 1986, le recueil se compose de contributions offertes par les meilleurs spécialistes des personnages ou des événements considérés. Les *Commémorations nationales* sont éditées depuis 2015 par les Éditions du Patrimoine.

Dans la politique commémorative française, on n'aurait garde de négliger l'histoire de l'art. Les lecteurs fidèles du recueil l'ont constaté, et, sur la couverture du volume de 2016, *Le Jour*, tiré par les chevaux de l'attelage du soleil, d'Odilon Redon, l'atteste brillamment. D'autres artistes sont présents, dont Jean-Marc Nattier, Joseph-Marie Vien, Vassili Kandinsky, Jean Lurçat, Alberto Giacometti ne sont pas les moins illustres.

Plan of L'Orient, plan anglais de Lorient et des alentours, par Jefferys T., graveur, s. d.

Comme en 2014 et 2015, la publication met en évidence à la fin du volume un chapitre consacré à 1916, troisième année de la Grande Guerre. Bien évidemment, celle-ci a vu survenir des événements étroitement liés au conflit, telles les batailles de Verdun et de la Somme, mais des noms porteurs d'espérance l'ont aussi marquée de leur empreinte ineffaçable : Charles de Foucauld, André Dutilleux ou Joseph Gallieni.

On s'attendrait à ce que le hasard, dont l'Histoire elle-même est tributaire, fasse preuve d'équité entre les grands domaines commémorés de l'activité et du génie humains. L'expérience prouve que c'est rarement le cas. Ainsi, en 2016, sciences, techniques et inventions sont-elles plus représentées que de coutume. Citons seulement pour s'en convaincre les noms prestigieux de Louis-Bernard Guyton de Morveau, de Jean Larrey, de René Laennec, d'Alfred Kastler ; évoquons de même la création de l'Académie des sciences (1666), celle de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (1816) ou l'ouverture de l'École vétérinaire d'Alfort (1766).

D'autres anniversaires d'importance ont marqué l'année 2016, auxquels les collectivités, les associations et les institutions culturelles françaises ont souhaité donner un retentissement national. Parmi ceux qui ont suscité les plus belles initiatives commémoratives et culturelles, retenons le 1 050e anniversaire de la fondation de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, le 6e centenaire de l'érection de la Savoie en duché, le 250e anniversaire de la naissance de Stanislas Leszczynski, le 150e anniversaire de la naissance de Romain Rolland et de la fondation des Orphelins-Apprentis d'Auteuil.

De grandes figures de femme ont été honorées à travers des colloques, des publications et des concerts : Anne d'Autriche, Diane de Poitiers, Louise Labé, Marguerite Long.

Veüe du chateau de Maison du côsté de l'entrée, estampe de Pérelle (famille), 2nde moitié du XVIIe siècle

Visite d'André Malraux à la maison de la culture d'Amiens le 19 mars 1966, photographie du *Courrier picard*

À compter de la fin de l'année, le contenu intégral des Commémorations nationales 2016 s'est trouvé accessible sur le site des Archives de France. Parallèlement, le programme des manifestations culturelles organisées autour des anniversaires labellisés a été complété et mis à jour tout au long de l'année sur ce site. Depuis 2013, les Commémorations nationales sont présentes sur le fil Twitter @ArchivesFrance, à travers le mot-dièse #Commemo16. Un tweet quotidien rappelle les événements célébrés de 1999 à 2016.

Le soutien qu'apporte aux porteurs de projet la Mission des Commémorations nationales est varié : subventions pour les éditions d'actes de colloques (7 en 2016, ainsi que 5 projets dont les demandes ont été reportées en 2017), conseils et mise en relation, valorisation par l'intermédiaire des outils internet décrits ci-dessus.

Préparation des commémorations 2017

Le Haut Comité, présidé par Danièle Sallenave, de l'Académie française, s'est réuni à cinq reprises pendant l'année afin de sélectionner les anniversaires de l'année 2017.

Au nombre des événements d'ores et déjà retenus, mentionnons : la dédicace de l'église Notre-Dame de l'abbaye de Jumièges (1067), la naissance de Guillaume Budé (1467), de d'Alembert (1717), de Girodet (1767), de Benjamin Constant (1767), d'Hector Guimard (1867), de Pierre Bonnard (1867) et de Germaine Ribière (1917), la mort de Baudelaire (1867), d'Ingres (1867), de Léon Bloy (1917), de Rodin (1917) et de Marie Noël (1967).

La Grande Guerre aura sa part avec l'offensive du Chemin des Dames, l'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique et le bombardement du donjon de Coucy. Les figures de Jeanne Guyon, de Théroigne de Méricourt, de Germaine de Staël, de Jeanne Lanvin, de Marie Curie, de Mata Hari, de Martine Carol ou de Jacqueline Auriol feront briller les différentes facettes du génie et des passions féminines.

Soldat et aumônier dans une tranchée à Belloy-en-Santerre, photographie non attribuée, octobre 1916

Les mois des Archives

BÂTIMENTSEXPOSITIONSCOLLECTESRENCONTRESPUBLICATIONSINTERNET

Ouverture du nouveau site internet des Archives municipales de Saumur

Enrichissement de la Banque nationale des patrimoines martiniquais

L'état civil de la Martinique a été mis en ligne pour la période 1770-1899.

Mise en ligne de sept tutoriels vidéo par les Archives départementales des Hautes-Alpes

« Archives de l'amour » aux Archives nationales

Exposition des Archives nationales en partenariat avec Savoirs pour réussir, association de lutte contre l'illettrisme auprès des jeunes Parisiens. Huit jeunes ont travaillé pendant plus de trois mois avec des professionnels de la culture et réalisé leur propre exposition d'archives.

Une nouvelle interface en ligne pour les instructions de tri des archives publiques

En plus d'offrir de nouvelles fonctionnalités de recherche, les nouvelles pages du site des Archives de France sont l'aboutissement d'un important travail de recensement de l'ensemble des instructions de tri publiées par l'administration des archives depuis les années 1920, soit près de 500 textes, dont le statut a été précisé (en vigueur, abrogé, caduc, ponctuel).

« L'histoire à la source » en Ille-et-Vilaine

Dans le cadre des commémorations de la première guerre mondiale, ce site thématique est destiné à accueillir différents guides des sources ou instruments de recherche méthodiques relatifs au conflit dans le département.

Prenons de la hauteur à Laval !

L'exposition « L'aviation à Laval : prenons de la hauteur ! », réalisée par les Archives municipales, s'appuie sur les archives de l'aéro-club, de l'aérodrome et de nombreux dons.

La valeur probante de la copie numérique reconnue par ordonnance

Avec la parution de l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, le code civil reconnaît la valeur probante de la copie numérique, dès lors que celle-ci respecte un certain nombre de conditions quant à son exécution et à sa conservation.

Ouverture du site internet des Archives départementales du Gard

Lancement de l'informatisation des archives des ministères sociaux

L'informatisation permet à l'administration de suivre les fonds depuis leur prise en charge par la mission des Archives de France auprès des ministères sociaux jusqu'à leur élimination ou à leur transfert aux Archives nationales.

200 ans de tourisme en Touraine

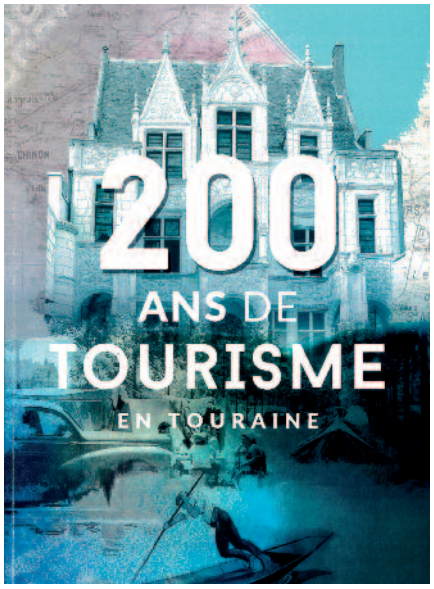

Exposition et publication « 200 ans de tourisme en Touraine » des Archives départementales d'Indre-et-Loire.

Visite d'une délégation d'experts du Japon aux Archives de France (15-17 février)

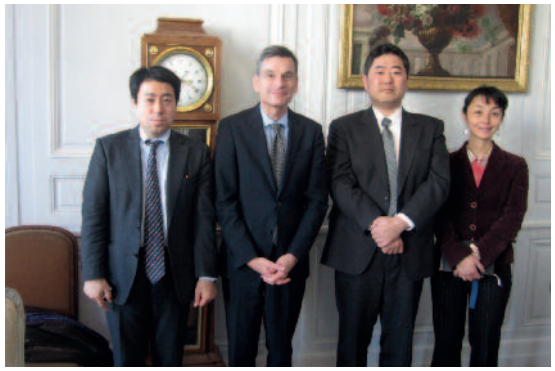

Ouverture de la page Facebook des Archives départementales du Puy-de-Dôme

Les Archives de Rennes racontent l'incendie du parlement de Bretagne

Exposition photographique « Le parlement, un phénix breton » présentée par les Archives de Rennes sur l'incendie du parlement de Bretagne en 1994 et les nombreuses opérations de restauration mises en œuvre après le sinistre.

Crimes et châtiments en Normandie

Exposition et publication « Crimes et châtiments en Normandie (1498-1939) » des Archives départementales de la Seine-Maritime.
L'exposition s'est accompagnée d'une application, d'une pièce de théâtre et de la reconstitution du procès du crime dit de « l'arbre de l'innocent », avec vote du public transformé en jury.

Création de la page Facebook « Lorient a 350 ans » par les Archives municipales de Lorient

Réunion du groupe de travail franco-algérien sur les archives (31 mars)

Le groupe de travail franco-algérien s'est réuni pour la 6e fois à Alger. Les résultats de ses travaux ont été intégrés dans le communiqué de presse qui a suivi la tenue de la 3e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français le 10 avril 2016 à Alger.

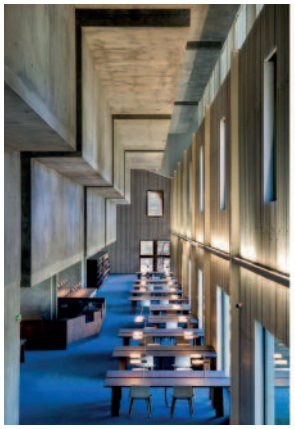

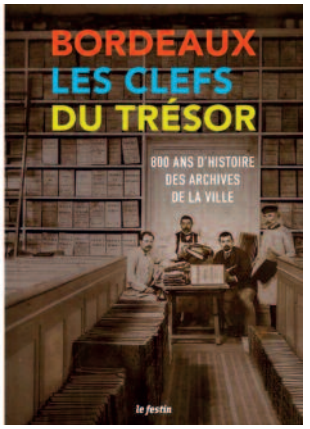

800 ans d'archives à Bordeaux

Exposition et publication « Les clefs du trésor de la ville : 800 ans d'histoire des Archives de Bordeaux » des Archives de Bordeaux Métropole, à l'occasion de l'inauguration de leur nouveau bâtiment. Cette exposition présente au public des pièces emblématiques, parmi lesquelles les clefs du trésor de la ville, qui ouvraient autrefois les portes du trésor de la jurade.

Des voyageurs à l'épreuve du terrain aux Archives nationales

Exposition et publication « Des voyageurs à l'épreuve du terrain : études, enquêtes, explorations (1800-1960) ». Cette exposition entend lever le voile sur l'« envers du décor » des voyages scientifiques ou documentaires montés depuis la France entre 1800 et 1960.

Ouverture de la page Facebook des Archives départementales de la Haute-Garonne

Signature d'un accord bilatéral entre les Archives nationales d'Australie et les Archives de France (26 avril)

Cet accord a été signé en présence de la ministre de la Culture et de la Communication et du Gouverneur général d'Australie.

4 nouveaux départements dans le Grand Mémorial

Intégration des bases du Cantal, de la Corse, de l'Oise et de l'Yonne.

Les missions d'aide à l'archivage des centres de gestion reconnues par la loi

En application de la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, les centres de gestion peuvent « assurer toute tâche administrative et des missions d'archivage, de numérisation, de conseils en organisation et de conseils juridiques, à la demande des collectivités et établissements ». Cette disposition consacre donc la légalité des missions d'aide à l'archivage créées dans près de 50 % des centres de gestion pour aider les communes dans la gestion de leurs archives.

Déclassification de 18 000 dossiers de la direction de la Surveillance du territoire relatifs à la seconde guerre mondiale

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du 24 décembre 2015 portant ouverture d'archives relatives à la seconde guerre mondiale, la coopération de la mission des archives du ministère de l'Intérieur et des Archives nationales a permis de déclassifier 18 000 dossiers (148 ml) produits par la direction de la Surveillance du territoire.

Les archives échappent au droit à l'oubli

Le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données introduit, pour les archives définitives conservées dans l'intérêt public par les personnes publiques, la notion de « traitements à des fins archivistiques », et reconnaît pour ces traitements une dérogation au droit à l'oubli.

Mise en ligne de l'état civil des Hautes-Pyrénées

Ouverture de la page Facebook des Archives nationales du monde du travail

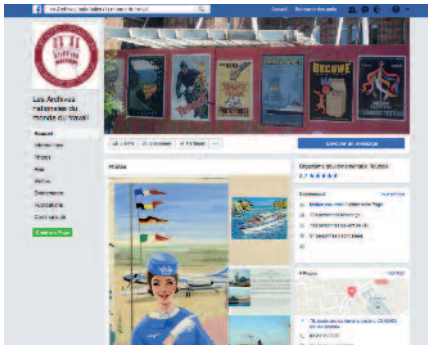

Installation par la ministre de la Culture et de la Communication du nouveau Conseil supérieur des archives, présidé par Jean-Louis Debré

Un « opéra en kit » aux Archives nationales

L'opéra-ballet *Le destin du nouveau siècle* d'André Campra (1700) a été joué aux Archives nationales sur le site de Pierrefitte-sur-Seine par des élèves de primaire, avec le soutien musical du conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers et de l'Opéra de Paris, à partir de la partition manuscrite inédite de cet opéra conservée à la médiathèque de Saint-Denis. Une œuvre difficile, interprétée avec brio par les élèves grâce à une médiation des enseignants et du service éducatif.

Journée du réseau « Archives en musées »

Une journée du réseau « Archives en musées » consacrée à la gestion des archives privées, organisée le 26 mai par la mission des archives auprès du ministère de la Culture et de la Communication, a réuni plus de 80 participants, représentant 40 musées.

L'action éducative et culturelle, un défi pour les archives et les bibliothèques

Journées d'étude des 24 et 25 mai organisées par les Archives de France en partenariat avec les Archives nationales, la Bibliothèque publique d'information et le ministère de l'Éducation nationale.

3 nouveaux départements dans le Grand Mémorial

Intégration des bases des Bouches-du-Rhône, du Tarn-et-Garonne et du Cher dans le Grand Mémorial.

Ouverture du site internet des Archives municipales d'Antibes

Acquisition d'un trésor national

Le 3 mai 2016, les Archives de France ont pris possession du « registre de comptes des travaux du château d'Amboise pour les années 1495-1496, exécuté entre 1496 et 1498, sous le règne de Charles VIII », composé de 284 feuillets de parchemin. Mis en vente par la famille d'Orléans chez Sotheby's, il a été acquis et restauré – après avoir été classé trésor national en juin 2015 – grâce au mécénat de la société AXA et à une souscription publique. Ce registre, témoignage capital de l'un des plus grands chantiers de construction de la Renaissance, est entré dans les fonds des Archives nationales le 14 novembre 2016 après sa restauration.

Les Archives nationales font du foot une affaire d'État

Exposition et publication « Le foot, une affaire d'État » des Archives nationales.

L'accord tri-partite entre la faculté d'histoire de Moscou, les Archives de France et l'École nationale des chartes renouvelé pour cinq ans (15 mai)

Élection de la France au nouveau bureau exécutif de la branche européenne du Conseil international des archives

Le bureau exécutif de la branche européenne du Conseil international des archives (EURBICA) a été renouvelé à l'issue d'une assemblée générale tenue sous forme électronique. Au terme du vote, la France a été élue comme membre de ce nouveau bureau, où sont également représentés Malte, le Royaume-Uni, la Hongrie, la Belgique et la Croatie.

Une nouvelle iconothèque sur le site des Archives départementales de la Haute-Vienne

Mise en ligne d'une iconothèque comprenant une part importante des collections iconographiques numérisées des Archives départementales, soit plus de 16 000 images qui retracent l'histoire de l'ensemble du département.

Le fonds Mazarin, du Palais de Monaco aux Archives du Territoire de Belfort

Dans le cadre d'un partenariat avec les Archives du Palais princier de Monaco, 400 boîtes d'archives administratives et judiciaires relatives aux seigneuries mazarines d'Alsace ont été numérisées et mises en ligne. Elles documentent l'activité minière, sylvicole et métallurgique dans le nord du Territoire de Belfort et constituent des sources de premier ordre pour l'histoire économique et sociale, complémentaires aux archives Mazarin déjà conservées par les Archives départementales.

Fixer et franchir la frontière dans les Alpes-Maritimes

Colloque international « Fixer et franchir la frontière : Alpes-Maritimes (1760-1947) » organisé par les Archives départementales des Alpes-Maritimes au palais des rois sardes, suivi par une publication et une exposition.

Moi, Guillaume, prince des Normands

Exposition et publication « Moi, Guillaume, prince des Normands » des Archives départementales du Calvados à l'occasion du 950e anniversaire de la bataille d'Hastings et de la dédicace de l'Abbaye-aux-Dames.

La Haute-Marne dévoile ses plus belles cartes

Publication du catalogue de l'exposition « La Haute-Marne dévoile ses plus belles cartes » des Archives départementales de la Haute-Marne.

1er prix de « l'audace artistique et culturelle »

Le prix de l'audace artistique et culturelle permet de distinguer un projet d'éducation artistique et culturelle exemplaire en faveur de l'accès des jeunes aux arts et à la culture. Il a été remis à l'Élysée par le Président de la République à un lycée de Bastia, soutenu dans son projet par les Archives départementales de la Haute-Corse.

L'Avignon du festival

Exposition « L'Avignon du festival » des Archives municipales d'Avignon.

À l'occasion de la 70e édition du festival d'Avignon, les Archives municipales se sont interrogées sur les liens profonds qui existent entre l'événement culturel et son terreau local.

Revendication d'archives du Comité de salut public

Le 21 juillet, les Archives de France ont pris en charge auprès de la maison de vente Binoche et Giquello un ensemble de documents émanant du Comité de salut public et relatifs aux pourparlers devant mettre un terme à la guerre avec l'Espagne. Ces documents avaient été revendiqués comme archives publiques, pour les Archives nationales, à la suite d'une demande de certificat pour exportation.

Début du chantier d'habillage du bâtiment des archives départementales de la Charente

Les Archives départementales de la Charente se sont lancées dans la réhabilitation de leur bâtiment, qui sera recouvert de plaques de métal perforées représentant « L'archiviste », d'après l'œuvre du dessinateur belge François Schuiten, grand prix de la ville d'Angoulême en 2002. Cet habillage est destiné à protéger la façade des intempéries tout en requalifiant le bâtiment sur le plan architectural.

Une législation renforcée pour les archives (7 juillet)

La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi LCAP, a modifié le code du patrimoine en affirmant explicitement l'appartenance des données au champ des archives, en favorisant la mutualisation de la gestion des archives, ou encore en interdisant le démembrement des fonds d'archives privés classés comme archives historiques.

Publication du décret relatif aux redevances de réutilisation des informations du secteur public (28 juillet)

Appel aux internautes sur la page Facebook des Archives municipales de Lyon

Dans le cadre de la préparation de l'exposition « Mariages : un voyage à travers l'histoire des mariages à Lyon de l'Antiquité à nos jours », les Archives municipales de Lyon, via leur page Facebook, ont fait appel aux internautes. Ceux-ci étaient invités à poster des photographies de leur mariage devant un lieu symbolique lyonnais et ainsi à contribuer à un mur d'images dans l'espace de l'exposition consacré à la photographie.

Définition des règles de gestion des archives du Contrôleur général des lieux de privation de liberté

Surtout connu comme le « Contrôleur des prisons », le Contrôleur général des lieux de privation de liberté est chargé en réalité d'un périmètre bien plus vaste, qui couvre les maisons pénitentiaires mais aussi les établissements de santé, les locaux de garde à vue, les centres de rétention douanière, etc. Il veille au respect des droits fondamentaux des personnes privées de liberté et contribue ainsi au progrès des droits humains en France. La mission des archives des services du Premier ministre a validé les règles de gestion de ses archives.

Une nouvelle salle de lecture pour les Archives départementales de la Somme

Après plusieurs mois de travaux, les Archives départementales de la Somme ont accueilli le public dans une toute nouvelle salle de lecture du bâtiment de la rue Saint-Fuscien.

La série de l'été des Archives départementales d'Eure-et-Loir

Pendant tout l'été, les Archives départementales d'Eure-et-Loir ont dévoilé chaque jour un document de leurs collections aux lecteurs de *L'Écho républicain*.

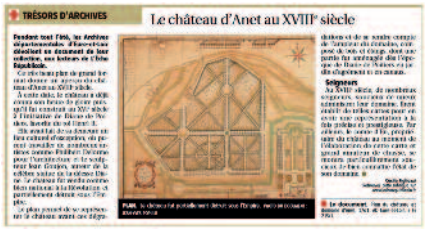
TRÉSORS D'ARCHIVES

Le château d'Anet au XVIIIe siècle

Pokémon Go aux archives

Cet été, à Brest, Grenoble, Beaune ou Toulouse, le célèbre jeu Pokémon Go s'est invité aux archives.

Refonte du site internet des Archives de la Creuse

Les Archives départementales de la Creuse ont ajouté sur leur site internet un moteur de recherche global et enrichi les fonds numérisés.

450 ans d'histoire cagnoise en archives

Publication *450 ans d'histoire cagnoise en archives* des Archives municipales de Cagnes-sur-Mer.

Première exposition virtuelle des Archives municipales d'Épernay

L'exposition « 1699-2000 : portrait(s) de maires », en lien avec une exposition physique ayant lieu dans les deux médiathèques sparnaciennes, permet de découvrir les maires de la ville et l'évolution de leur fonction. Elle est accompagnée d'un quiz pour tester ses connaissances.

Congrès du Conseil international des archives (5-10 septembre)

Le Conseil international des archives s'est réuni à Séoul sur le thème « Archives, harmonie et amitié ».

Une plongée dans l'histoire du textile et de la couture aux Archives départementales des Vosges

L'exposition « Sous toutes nos coutures » explore l'envers du textile au travers de l'industrie d'hier et d'aujourd'hui, de l'histoire de l'enseignement de la couture et de la création contemporaine. Elle s'est accompagnée de multiples animations, parmi lesquelles des visites d'entreprises textiles.

Acquisition des archives privées de Georges Pompidou

Le 30 septembre 2016, les archives privées de Georges Pompidou ont été remises par M. Alain Pompidou pour être conservées aux Archives nationales.

Ouverture de la page Facebook des Archives territoriales de la Guyane

Publication du vademecum sur la revendication d'archives publiques

Le Comité interministériel aux archives de France a publié un nouveau vademecum sur la revendication des archives publiques en partenariat avec le Conseil des ventes volontaires et les ministères de la Défense et des Affaires étrangères.

Signature d'un partenariat entre les Archives départementales de l'Hérault et Wikimedia France

Les Archives départementales de l'Hérault ont souhaité nouer un partenariat avec Wikimedia France. Afin de permettre une plus large diffusion des richesses historiques et patrimoniales qu'elles conservent, elles contribuent à l'encyclopédie Wikipédia et mettent à disposition sur Wikimedia Commons des images libres de droits. Une première pour un service d'archives départementales !

Norme de description archivistique *Records in Contexts*

Le groupe d'experts sur la description archivistique (EGAD) du Conseil international des archives a publié, pour appel à commentaires, le projet initial de la première partie d'une norme internationale pour la description archivistique nommée *Records in Contexts* (RiC).

INTERNATIONAL COUNCIL ON ARCHIVES
CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES

EXPERTS GROUP ON ARCHIVAL DESCRIPTION

RECORDS IN CONTEXTS

Rendez-Vous de l'histoire à Blois (6-9 octobre)

La participation aux Rendez-Vous de l'histoire à Blois est une occasion désormais annuelle de mettre en valeur le réseau des archives à travers conférences, rencontres pédagogiques, stand au salon du livre, spectacle, archivobus. Le thème de 2016 était « Partir ».

Première exposition en ligne des Archives départementales du Val-d'Oise

« CIRO GRAPHUM, une charte exceptionnelle de 1177 ». Cette exposition en ligne présente un chirographe de 1177. Elle entend révéler sa structuration et sa symbolique dans le contexte médiéval.

Les 70 ans de la médecine du travail aux Archives nationales du monde du travail

Publication *1946-2016 : 70 ans de médecine du travail en région Hauts-de-France* des Archives nationales du monde du travail.

Pour commémorer les 70 ans de la loi du 11 octobre 1946 rendant obligatoire la constitution de services médicaux du travail et organisant la médecine du travail, les Archives nationales du monde du travail, l'Institut de santé au travail du Nord de la France et les services de santé au travail des Hauts-de-France ont réalisé une publication associant textes de chercheurs, reproductions de documents d'archives et photographies contemporaines.

« À l'époque, on était aviateur, mécano et inventeur »

Exposition « Une passion qui donne des ailes : histoire de l'aviation en Deux-Sèvres », aux Archives départementales des Deux-Sèvres.

Rencontre annuelle des opérateurs nationaux et grands corps de l'État (11-12 octobre)

Comme chaque année, les Archives de France ont réuni les référents et correspondants archives des opérateurs suivis sur l'ensemble du territoire. Ces journées sont destinées à relayer les actualités de la politique nationale des archives et à partager et réfléchir sur de nombreux retours d'expérience.

La manifestation s'est déroulée à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine. Elle a rassemblé des représentants de plus de 200 institutions différentes. Les débats ont porté sur l'accès aux archives publiques (délais de communicabilité, déclassification, accès à l'ère numérique…).

Première visite du directeur des Archives de la République d'Indonésie aux Archives de France

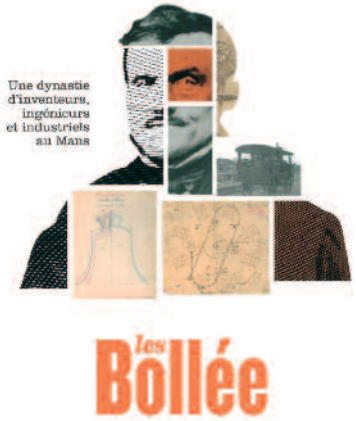

Les Bollée, une dynastie d'inventeurs, ingénieurs et industriels sarthois

Les Archives départementales de la Sarthe ont publié un coffret-catalogue du fonds privé de la dynastie des Bollée, qui retrace cent cinquante années de vie familiale, intellectuelle et mondaine, d'innovations technologiques et d'ingénierie industrielle, de 1830 aux années 1970.

2 000 ans d'histoire de l'Hérault, depuis la voie Domitienne jusqu'à l'A9 !

Exposition et publication « Hérault, 2 000 ans d'histoire » des Archives départementales de l'Hérault.

Le Maine-et-Loire remonte au temps des seigneurs

Exposition « Le temps des seigneurs, de l'an mil à 1789 » aux Archives départementales de Maine-et-Loire, avec conférences, concerts et activités pédagogiques.

Journal de guerre d'un sous-marinier audois

Publication *Marius Reverdy : mon journal de guerre 1914-15-16-17-18*.

Les Archives départementales de l'Aude ont publié le journal de guerre d'un jeune Carcassonnais mobilisé comme mécanicien sur le sous-marin *Gay Lussac* de mai 1916 à la fin de 1918. Son journal constitue un témoignage original sur la guerre des submersibles français en Méditerranée.

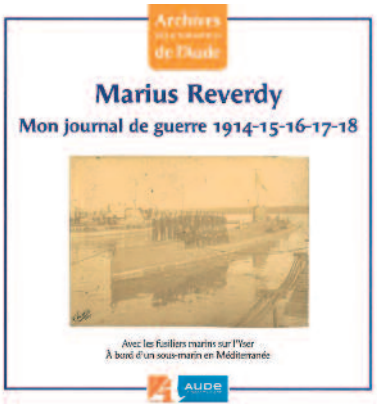

Conférence internationale supérieure d'archivistique (10-14 octobre)

La cinquième session de la CISA a réuni une trentaine de participants autour du sujet de la conservation et de la sauvegarde du patrimoine culturel et archivistique. La CISA était principalement destinée cette année aux professionnels d'archives du Maghreb et du Machrek. Elle a abordé les thèmes suivants : les bâtiments et les risques, les plans de sauvegarde et d'urgence, la pérennisation et la sauvegarde de l'information numérique, la coopération internationale, la lutte contre le vol et le trafic illicite des biens culturels, la formation et la sensibilisation des personnels des institutions patrimoniales.

Le Conseil national des Droits de l'Homme du royaume du Maroc a demandé l'expertise des Archives de France

Cette expertise portait sur le traitement des archives de l'Instance équité et réconciliation avant versement aux Archives du Maroc et mise en place d'un système d'archivage. Il s'agissait également de renforcer les compétences du personnel chargé des archives, et d'aider à la constitution au CNDH d'un fonds d'archives internationales des Droits de l'Homme. Les Archives de France se sont rendues à Rabat, avec deux experts, pour une première mission exploratoire.

Les archives historiques du groupe Casino déposées aux Archives municipales de Saint-Étienne

Les archives historiques du groupe Casino, dont la première épicerie fut fondée en 1892 par Geoffroy Guichard dans l'ancien Casino lyrique, ont été déposées aux Archives municipales de Saint-Étienne. De près de 200 ml, ce fonds exceptionnel se compose notamment des collections complètes des procès-verbaux de conseil d'administration et d'assemblées générales, d'albums photographiques illustrant la vie de l'entreprise entre 1914 et 1982, de catalogues et de différentes publications internes. Une part importante est également consacrée aux œuvres sociales, dont Casino était un précurseur.

Promulgation de la loi pour une République numérique (7 octobre)

Cette loi vise à favoriser la diffusion et la réutilisation des informations publiques dans un objectif de transparence démocratique et de développement économique, culturel et éducatif, tout en garantissant la protection des données à caractère personnel.

Rapport *Les activités éducatives dans les services d'archives*

Rapport publié par les Archives de France en collaboration avec l'Inspection des patrimoines. S'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives nombreuses, puisées aux sources des rapports annuels et d'inspection, des sites internet et d'une enquête en ligne, ce rapport interroge le réseau des archives publiques dans ses méthodes, ses moyens et son offre pédagogique, pour terminer sur les leviers permettant d'ancrer une politique dynamique à destination des scolaires.

Présumées coupables

Exposition et publication « Présumées coupables, du XIVe au XXe siècle » par les Archives nationales. L'exposition se propose, à travers des pièces de procédure, de restituer la voix des femmes aux prises avec l'institution judiciaire de la fin du Moyen Âge au XXe siècle, autour des archétypes que sont la sorcière, l'empoisonneuse, l'infanticide, la pétroleuse et la traîtresse.

La mémoire des attentats du 13 novembre 2015 aux Archives de Paris

Afin de conserver la mémoire du mouvement de solidarité consécutif aux attentats du 13 novembre 2015, la Ville de Paris a lancé une campagne de sauvegarde des hommages dédiés aux victimes, déposés par les citoyens sur les sites des attaques. Les quelque 7 700 documents collectés ont été séchés, désinfectés, nettoyés, classés et inventoriés avant de faire l'objet d'une campagne de numérisation.

4 nouveaux départements et les Archives diplomatiques dans le Grand Mémorial

Intégration des bases des Hautes-Alpes, de la Haute-Savoie, de la Seine-et-Marne, de la Martinique et des Archives diplomatiques dans le Grand Mémorial. Deux ans après son inauguration, le moteur national compte plus de 3,2 millions de fiches individuelles.

Les Archives départementales du Tarn commémorent le centenaire de la naissance de François Mitterrand

Exposition « François Mitterrand, dans les pas de Jaurès » aux Archives départementales du Tarn.

Réunion du Comité interministériel aux Archives de France (17 novembre)

Le ministère de la Culture et de la Communication conduit et préside les travaux du Comité interministériel aux Archives de France, placé auprès du Premier ministre avec la mission de définir les axes stratégiques des archives, au service de la modernisation de l'État. En 2016, le CIAF s'est réuni trois fois (8 mars, 23 juin, 17 novembre). Les principaux sujets abordés ont été la maintenance des outils d'archivage numérique, l'archivage de la COP 21 et des cabinets ministériels après les différents remaniements, et le nouveau régime juridique de la réutilisation des informations publiques. Christine Nougaret, vice-présidente du Conseil supérieur des archives, est également venue présenter les premières orientations du rapport de la mission de réflexion qui lui a été confiée par la ministre de la Culture et de la Communication sur la collecte des archives publiques et l'accès aux archives à l'ère numérique.

Séminaire annuel des Archives de France à Bordeaux (8-10 novembre)

Comme chaque année, le directeur chargé des Archives de France a réuni les directeurs d'archives nationales, départementales et de quelques services d'archives municipales pour un séminaire de trois jours. À cette occasion, l'exposition « L'estuaire de la Gironde sous toutes ses coutures » des Archives départementales de la Gironde a été inaugurée.

Huit siècles de présence hospitalière dans l'Oise

Exposition et publication « Prendre soin : huit siècles de présence hospitalière dans l'Oise » des Archives départementales de l'Oise.

Une fusion annoncée pour les Archives de Corse

L'ordonnance du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la collectivité de Corse a permis l'adaptation du code du patrimoine, pour que les Archives départementales de la Corse-du-Sud, les Archives départementales de la Haute-Corse et les Archives de la collectivité territoriale de Corse forment un seul et même service.

Nouveau site internet pour les Archives municipales de Romans-sur-Isère

La Grande Collecte (18-20 novembre)

En 2016, la Grande Collecte avait pour thème : « D'une rive à l'autre de la Méditerranée : l'Afrique et la France aux XIXe et XXe siècles ». Près de cent services d'archives ont accompagné l'opération, auxquels se sont ajoutés le Service historique de la Défense, les Archives diplomatiques, l'Institut national de l'audiovisuel, le musée national de l'Histoire de l'immigration et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. Un florilège des documents recueillis à l'occasion de ce « rendez-vous aux archives » sera mis en ligne sur le site www.lagrandecollecte.fr au cours de l'année 2017.

Les Archives nationales d'outre-mer fêtent leurs 50 ans

En 1966, le dépôt des Archives d'outre-mer ouvrait ses portes au public dans le quartier des facultés à Aix-en-Provence. Un grand ensemble universitaire venait d'être construit, et le directeur des Archives de France de l'époque, André Chamson, y a vu l'occasion d'accueillir les archives rapatriées des anciennes colonies et de l'Algérie, qui, pour certaines, étaient en France depuis 1954 et réparties sur tout le territoire. Les Archives nationales d'outre-mer sont désormais un lieu incontournable pour toute recherche en histoire coloniale. Elles ont également joué un rôle pionnier dans la mise à disposition des ressources scientifiques et généalogiques sur internet.

Notification du marché pour la réalisation de la plate-forme d'archivage électronique ADAMANT des Archives nationales

Les Archives municipales de Perpignan font leurs cartons

Les Archives municipales de Perpignan ont quitté l'ancienne université pour le cloître du couvent des dominicains. Ce sont 50 000 boîtes, soit 3,2 kml, qui ont été déménagées au cours d'un chantier de plusieurs mois.

Collecte des archives du cabinet Manuel Valls

La mission des Archives de France placée auprès des services du Premier ministre a collecté les archives du cabinet de Manuel Valls (2014-2016).

Voyage archéologique dans la Manche

Exposition et publication « Voyage archéologique dans la Manche : à la découverte du patrimoine manchois avec les érudits du XIXe siècle » des Archives départementales de la Manche.

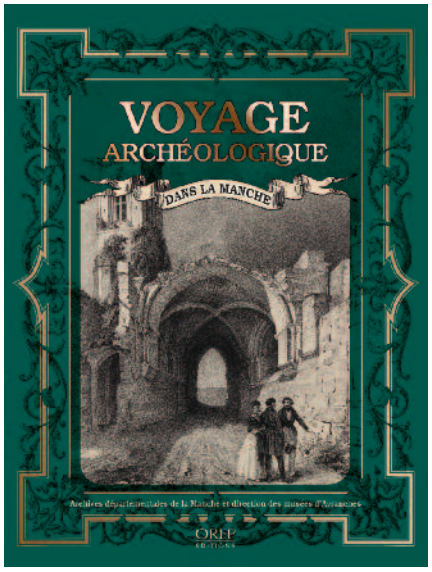

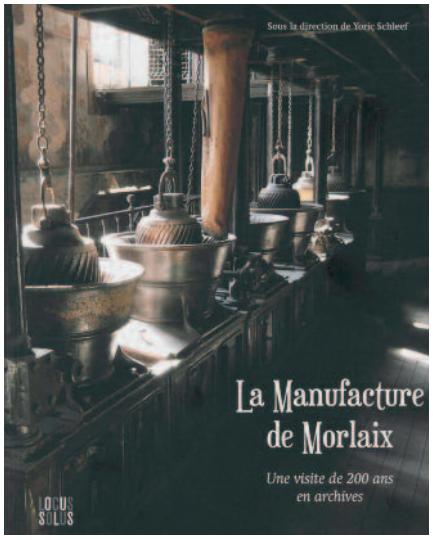

Découverte de la manufacture des tabacs de Morlaix

Publication des Archives départementales du Finistère *La manufacture de Morlaix : une visite de 200 ans en archives.*

Les Archives départementales du Finistère et Morlaix Communauté ont édité un ouvrage sur la manufacture des tabacs de Morlaix, qui offre une visite virtuelle des bâtiments et de la fabrication du tabac, à travers des documents d'archives extraits du fonds de l'entreprise, conservé aux Archives départementales. Abondamment illustré, notamment grâce à un reportage photographique réalisé en 2015, cet ouvrage invite à la découverte d'une activité emblématique de Morlaix pendant plus de 200 ans.

Des archives de l'AOF remises au Président de la République du Sénégal

À l'occasion de la visite de M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, les Archives de France lui ont remis 23 reproductions de documents extraits des fonds des Archives nationales d'outre-mer et deux disques durs renfermant 2,6 millions d'images numérisées concernant l'Afrique-Occidentale française.

Registre conservé aux Archives départementales de Maine-et-Loire

Liste des auteurs

Hervé Lemoine, conservateur général du patrimoine, directeur, chargé des Archives de France

Nathalie Albin-Portier, chargée d'études documentaires, mission pour les archives privées

Frédérique Bazzoni, conservateur général du patrimoine, chargée de mission pour les archives privées

Jean-Charles Bédague, conservateur du patrimoine, chef du bureau des études et des partenariats scientifiques

Coraline Coutant-Daydé, conservateur du patrimoine, bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Guillaume d'Abbadie, administrateur civil, adjoint au directeur chargé des Archives de France

Amélie Foulet, conservateur du patrimoine, bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Brigitte Guigueno, conservateur en chef du patrimoine, bureau des études et des partenariats scientifiques

Magali Guilhot, secrétaire administratif, Centre national du microfilm et de la numérisation

Marion Humbert, conservateur du patrimoine, bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Françoise Janin, conservateur du patrimoine, chef du bureau des missions et de la coordination interministérielle

Jeanne Mallet, conservateur du patrimoine, bureau des études et des partenariats scientifiques

Agnès Masson, conservateur général du patrimoine, Inspection des patrimoines

Dominique Naud, chargée d'études documentaires, bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

Thi-Phuong Nguyen, chargée de mission pour la conservation préventive, bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

Marie Ranquet, conservateur du patrimoine, bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Bruno Ricard, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de la communication et de la valorisation des archives

Philippe-Georges Richard, conservateur général du patrimoine, délégué aux Commémorations nationales

Aude Roelly, conservateur général du patrimoine, chef du bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Mickaël Roncier, attaché d'administration, délégation à la coordination et au pilotage des services publics d'archives

Stéphanie Roussel, conservateur du patrimoine, chef du bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

France Saïe-Belaïsch, architecte, bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

Claire Sibille-de Grimoüard, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de la politique archivistique

Mathieu Stoll, conservateur en chef des bibliothèques, chef du bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Fleur Thévenin, attachée d'administration, délégation à la coordination et au pilotage des services publics d'archives

Odile Welfelé, conservateur général du patrimoine, chargée de mission pour l'action internationale

Romain Wenz, conservateur des bibliothèques, bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Marine Zelverte, conservateur du patrimoine, bureau des études et des partenariats scientifiques

Hélène Zettel, conservateur du patrimoine, bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

Coordination éditoriale : Jean-Charles Bédague, Coraline Coutant-Daydé, Marine Zelverte

Conception et réalisation graphique : Delphine Brunet, agence Noir O Blanc, Saint-Lô

Table des matières

INTRODUCTION - LE RÉSEAU DES ARCHIVES EN FRANCE

Les Archives en France ..... p. 3
Chiffres clés ..... p. 5
Les moyens en budget et en personnel ..... p. 6
Un nouvel environnement juridique ..... p. 7
Action de l'Inspection des patrimoines ..... p. 7

PARTIE 1. ARCHIVER POUR L'AVENIR LES SOURCES DU TEMPS PRÉSENT

Enrichissement et traitement des fonds ..... p. 9
Archivage des données numériques ..... p. 12
Description archivistique ..... p. 13
Archives privées ..... p. 14
Bâtiments d'archives ..... p. 16
Conservation préventive ..... p. 18

PARTIE 2. DIFFUSER ET FAIRE CONNAÎTRE L'OCÉAN ARCHIVISTIQUE

Informatisation des services d'archives ..... p. 21
Politique de numérisation ..... p. 22
Le portail Francearchives.fr ..... p. 23
Politique des publics : activités scientifiques et culturelles ..... p. 24
Publications ..... p. 26
Observatoire des dérogations ..... p. 28
Offre pédagogique ..... p. 29

PARTIE 3. PERMETTRE LA RENCONTRE DES MÉMOIRES

Le Grand Mémorial ..... p. 31
La Grande Collecte ..... p. 32
Les rencontres internationales ..... p. 32
Les Commémorations nationales ..... p. 34

LES MOIS DES ARCHIVES ..... p. 36

Liste des auteurs ..... p. 54

Table des matières ..... p. 55

Crédits photographiques ..... p. 56

Crédits photographiques

Couverture – Bulle papale © SIAF ; *L'Archiviste*, dessin de François Schuiten © F. Schuiten

P. 2 – Hôtel de Fontenay © SIAF/M. Zelverte

P. 3 – Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France © Arch. nat./M. Roselet

P. 4 – Séminaire des Archives de France à Bordeaux © Arch. Bordeaux Métropole

P. 8 – Plan de la châtellenie de Ruzebouc en Bouchemaine © Arch. dép. de Maine-et-Loire

P. 9 – Trombones, épingles et coins rouillés © Arch. dép. des Landes/J. Camus

P. 10 – Documents fiscaux éliminés © Arch. dép. des Landes/J. Camus

P. 11 – Maquette d'avion © Arch. mun. de Suresnes ; Photographie du fonds du groupe Casino © Arch. mun. de Saint-Étienne ; Affiche de l'exposition internationale de Nice © Arch. dép. des Alpes-Maritimes

P. 12 – Ligne de conduite ADAMANT © Arch. nat./S. Heiser

P. 14 – Registre des comptes du château d'Amboise © Arch. nat. ; Fonds Victorin Builles © Arch. dép. de l'Ariège

P. 15 – Terrier de la seigneurie de Manaly © Arch. dép. de la Creuse ; Fonds Jaubert de Passa © Arch. dép. des Pyrénées-Orientales

P. 16 – Cloître des dominicains © Arch. mun. de Perpignan

P. 17 – Salle de lecture des Arch. dép. de la Somme © Arch. dép. de la Somme ; Maison des cultures et des mémoires de la Guyane © D3 architectes

P. 18 – Fonds de l'agence d'architecture du Louvre et des Tuileries © Arch. nat.

P. 19 – Restauration d'un inventaire de costumes de l'Opéra-Comique © Arch. nat. ; Analyse par fluorescence X © SIAF/T.-P. Nguyen

P. 20 – Journal de Nicolas Baudin © Arch. nat.

P. 21 – « Territoires citoyens » © Arch. dép. du Rhône et de la métropole de Lyon

P. 22 – Maison à Napoléonville © Arch. mun. de Pontivy ; Cathédrale de Bayeux © Arch. nat. ; Voyage de Nicolas Baudin © Arch. nat. ; Allocution télévisée de Georges Pompidou © Arch. nat./Service photographique de la Présidence de la République

P. 23 – Plan de Versailles © Arch. nat. ; Centre national du microfilm et de la numérisation © CNMN/V. Montel

P. 24 – « Rivages varois » © Arch. dép. du Var ; « Des voyageurs à l'épreuve du terrain » © Arch. nat. ; « Regards sur l'affaire Dreyfus » © Arch. dép. de la Charente-Maritime

P. 25 – Concert de l'ensemble Ballata © Arch. dép. de la Haute-Savoie ; « Femme en pays d'Aude » © Arch. dép. de l'Aude ; « Saint-Étienne cosmopolitaine » © Arch. mun. de Saint-Étienne ; « Une passion qui donne des ailes » © Arch. dép. des Deux-Sèvres ; « Les vies de châteaux » © Arch. dép. de la Haute-Savoie ; « De la tête aux pieds » © Arch. dép. de la Creuse ; « Histoire des sports élégants » © Arch. mun. de Cannes ; « Lèche-vitrine ! » © Arch. mun. de Strasbourg ; « 1914-1918 : la vie quotidienne dans le Haut-Doubs » © Arch. mun. de Pontarlier ; « Le temps des seigneurs » © Arch. dép. de Maine-et-Loire

P. 26 – Sites internet de Biblissima et Sigilla ; *Les Bollée* © Arch. dép. de la Sarthe ; « *Ces femmes ne savent pas leur beauté* » © Arch. nat. d'outre-mer/Loubatières ; *450 ans d'histoire cagnoise en archives* © Arch. mun. de Cagnes-sur-Mer

P. 27 – *Le foot : une affaire d'État* © Arch. nat. ; *200 ans de tourisme en Touraine* © Arch. dép. d'Indre-et-Loire ; *Un chantier titanesque* © Arch. dép. de la Haute-Savoie

P. 28 – Salle de lecture des Arch. dép. de la Haute-Savoie © Arch. dép. de la Haute-Savoie

P. 29 – « Apprenti archiviste » © Arch. nat. ; « Braquage à la banque » © Arch. mun. d'Hyères ; Atelier sceaux © Arch. dép. du Calvados

P. 30 – *Les Chevaux du Soleil* © SIAF/M. Zelverte

P. 32 – *Port de pêche, Conakry* © Arch. mun. de Parthenay ; Experts français à Tokyo, © SIAF/O. Welfelé

P. 33 – Directeur des Arch. nat. d'Australie et directeur des Arch. de France © Ministère de la Culture/T. Chapotot ; Congrès international des archives

P. 34 – *Commémorations nationales 2016* © SIAF et Éd. du Patrimoine ; *Plan of L'Orient* © Arch. dép. du Morbihan

P. 35 – *Veüe du château* © Centre des monuments nationaux ; Visite d'André Malraux © Arch. dép. de la Somme/*Le Courrier picard* ; Soldat et aumônier © Arch. dép. de la Somme/Droits réservés

P. 36 – *Bamako, la mosquée*, 1939, dessin de Maurice Bernard, extrait de « Heureux qui comme Ulysse... Notes et croquis de voyage en AOF », remis aux Archives municipales de Parthenay dans le cadre de la Grande Collecte © Arch. mun. de Parthenay ; MM. Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France, et Jean-Louis Debré, président du Conseil supérieur des archives, visitant l'exposition « L'estuaire de la Gironde sous toutes ses coutures » des Archives départementales de la Gironde, dans le cadre du séminaire annuel des Archives de France © SIAF/J.-C. Bédague ; Salle de lecture des Archives départementales de la Somme © Arch. dép. de la Somme ; Visite de l'exposition « Moi, Guillaume, prince des Normands » aux Archives départementales du Calvados © Arch. dép. du Calvados ; Registre des comptes de travaux du château d'Amboise © Arch. nat. ; « Un opéra en kit » aux Archives nationales © Arch. nat.

P. 37 – Site internet des Arch. mun. de Saumur ; Chaîne YouTube des Arch. dép. des Hautes-Alpes ; « Archives de l'amour » © Arch. nat. ; Site internet des Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine ; « L'aviation à Laval » © Arch. mun. de Laval

P. 38 – Site internet des Arch. dép. du Gard ; Délégation d'experts du Japon © SIAF/O. Welfelé ; « 200 ans de tourisme en Touraine » © Arch. dép. d'Indre-et-Loire ; Page Facebook des Arch. dép. du Puy-de-Dôme

P. 39 – « Le parlement, un phénix breton » © Arch. mun. de Rennes ; *Bordeaux : Les clefs du trésor* © Arch. de Bordeaux Métropole ; « Crimes et châtiments en Normandie » © Arch. dép. de la Seine-Maritime ; Page Facebook « Lorient a 350 ans » annoncée sur le compte Twitter FranceArchives

P. 40 – « Des voyageurs à l'épreuve du terrain » © Arch. nat. ; Page Facebook des Arch. dép. de la Haute-Garonne ; Accord France/Australie © Ministère de la Culture/T. Chapotot ; Documents déclassifiés © Arch. nat.

P. 41 – Page Facebook des Arch. nat. du monde du travail ; Installation du Conseil supérieur des archives © Ministère de la Culture ; « Un opéra en kit » © Arch. nat. ; « L'action éducative et culturelle » © Arch. nat.

P. 42 – Registre des comptes du château d'Amboise © Arch. nat. ; « Le foot, une affaire d'État » © Arch. nat. ; *Le Territoire de Belfort au temps de Mazarin* © Arch. dép. du Territoire de Belfort

P. 43 – « Moi, Guillaume, prince des Normands » © Arch. dép. du Calvados ; *La Haute-Marne dévoile ses plus belles cartes* © Arch. dép. de la Haute-Marne ; « L'Avignon du festival » © Arch. mun. d'Avignon ; Premier prix de l'audace artistique et culturelle © Arch. dép. de la Haute-Corse

P. 44 – Bâtiment des Arch. dép. de la Charente © Arch. dép. de la Charente/Renaud Joubert ; Page Facebook des Arch. mun. de Lyon ; Bâtiment des Arch. dép. de la Somme © Arch. dép. de la Somme

P. 45 – Série de l'été des Arch. dép. d'Eure-et-Loire © *L'Écho républicain* ; Site internet des Arch. dép. de la Creuse ; *450 ans d'histoire cagnoise en archives* © Arch. mun. de Cagnes-sur-Mer ; « Sous toutes nos coutures » © Arch. dép. des Vosges

P. 46 – Page Facebook des Arch. territoriales de la Guyane ; « La revendication des archives publiques » © CIAF ; Logo de Wikimedia France ; Rendez-Vous de l'histoire à Blois © SIAF ; « Ciro graphum », site internet des Arch. dép. du Val-d'Oise

P. 47 – *70 ans de médecine de travail* © Arch. nat. du monde du travail ; *Les Bollée* © Arch. dép. de la Sarthe ; « Une passion qui donne des ailes » © Arch. dép. des Deux-Sèvres

P. 48 – « Le temps des seigneurs » © Arch. dép. de Maine-et-Loire ; « Hérault, 2 000 ans d'histoire » © Arch. dép. de l'Hérault ; *Marius Reverdy* © Arch. dép. de l'Aude

P. 49 – Archives du groupe Casino © Arch. mun. de Saint-Étienne ; « Présumées coupables » © Arch. nat. ; Mémoire des attentats © Arch. de Paris

P. 50 – « François Mitterrand » © Arch. dép. du Tarn ; Séminaire des Archives de France à Bordeaux © Arch. Bordeaux Métropole

P. 51 – « Prendre soin » © Arch. dép. de l'Oise ; Affiche de la Grande Collecte © Ministère de la Culture ; 50 ans des Arch. nat. du monde du travail © ANMT

P. 52 – Bâtiment des Arch. mun. de Perpignan © Arch. mun. de Perpignan/M. Pernelle ; *La manufacture de Morlaix* © Arch. dép. du Finistère/Morlaix Communauté ; Hôtel de Matignon © Matignon ; « Voyage archéologique dans la Manche » © Arch. dép. de la Manche

P. 53 – Registre des Arch. dép. de Maine-et-Loire © Conseil départemental de Maine-et-Loire/Coralie Pilard